

BMS : Fortes averses de pluie accompagnées de grêle sur 15 wilayas

De fortes averses de pluie orageuses accompagnées de chutes de grêle par endroits affectent depuis hier soir plusieurs wilayas de l'Est du pays, indique l'Office national de météorologie dans un bulletin spécial (BMS). Les wilayas concernées sont Béjaïa, Jijel, Skikda, Constantine, Mila, Sétif, Bordj Bou-Arreridj, M'sila et Batna, précise le BMS. P. 2

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 12 septembre 2019 - 12 Muharram 1441 - N° 2312 - 7^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

Horaires des prières

Fajr: 04h53 Dohr: 12h45
Asr: 16h18 Maghreb: 19h05 Isha: 20h26

MÉTÉO

Alger	: 24°	17°
Oran	: 26°	14°
Annaba	: 27°	21°
Béjaïa	: 23°	16°
Tamanrasset:	42°	30°

www.dknews-dz.com

AFRIQUE-SAHEL

Début à Nouakchott des travaux du 10^e Atelier de la Ligue des Oulémas, prêcheurs et imams du Sahel

P. 14

ÉNERGIE :

Sonatrach prend part au Congrès mondial de l'Énergie à Abu Dhabi

P. 24

ALGÉRIE-RUSSIE-AGROALIMENTAIRE :

L'Algérie "invité d'honneur" du "WorldFood" du 24 au 27 septembre à Moscou

P. 24

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE (APN)

Le ministre de la Justice présente des projets de loi relatifs à l'Autorité indépendante des élections et au régime électoral

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati a entamé, hier, la présentation du projet de loi organique relatif à l'Autorité nationale indépendante des élections et le projet de loi organique relatif au régime électoral, et ce lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par son président Slimane Chenine. Le projet de loi organique relatif à l'Autorité nationale indépendante des élections prévoit le transfert «de toutes les prérogatives des autorités publiques, à savoir administratives en matière électorale, à l'autorité indépendante en charge des élections». P. 3

► Les députés valorisent les deux projets de loi



CONSEIL DE LA NATION :

Débat demain des projets de loi relatifs à la loi électorale et à l'Autorité indépendante des élections

HABITAT

Les souscripteurs au LPP appellent le ministère de l'Habitat à satisfaire leurs revendications (APOCE)

ARMÉE

Gaïd Salah : «La présidentielle aura lieu dans les délais grâce à la bonne perception du peuple des agendas de certains»

SANTÉ

DIABÈTE : Pourquoi prendre soin de vos gencives

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 ALGÉRIENNE :

La justice rassurante pour un traitement rapide du dossier de l'USM Alger

La direction de l'USM Alger a annoncé hier que "la justice a été rassurante cette semaine" quant à un "traitement rapide" de son dossier, en espérant que cela permettra de "débloquer rapidement" ses comptes bancaires, qui avaient été gelés au début de l'été, après l'emprisonnement pour six mois du propriétaire du club Ali Haddad, poursuivi pour faux et usage de faux. P. 21

RECETTES DOUANIÈRES :

Hausse de plus de 6% durant les sept premiers mois de 2019

P. 5

MDN

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

Plus de 52 qx de kif traité saisis à bord d'un voilier au large d'Oran

2 narcotrafiquants arrêtés et près de 20 kg de kif traité saisis à Mascara, Tébessa et Tamanrasset

P. 24

CE MATIN À L'ESSS

Rencontre nationale sur «L'emploi dans le Sud, bilan et perspectives»

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, Tidjani Hassan Haddam, présidera ce matin à l'Ecole supérieure de la sécurité sociale (ESSS) de Ben Aknoun, les travaux de la rencontre nationale sir «L'emploi dans le Sud,

bilan et perspectives».

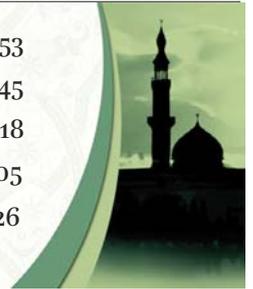
Cette rencontre a pour objectif le suivi et l'évaluation des recommandations issues de la rencontre organisée en juin dernier et portant sur la gestion du dossier de l'Emploi dans le Sud.



Horaire des prières

Jeudi 12 Moharam 1441

Fajr	04:53
Dohr	12:45
Asr	16:18
Maghreb	19:05
Isha	20:26



ORAN

Formation aux techniques théâtrales au profit de 15 jeunes

Une nouvelle session de formation aux techniques théâtrales a été lancée, mardi à Oran, au profit d'un groupe de 15 jeunes amateurs, a-t-on appris du président de l'association culturelle locale «El-Amel». La formation est destinée à la 25ème promotion de stagiaires de l'école théâtrale de l'association, a précisé à l'APS Mohamed Mihoubi, également responsable du programme pédagogique. Le cursus théorique et pratique comprend notamment des notions sur l'histoire du théâtre universel et national ainsi que des ateliers sur l'interprétation, la narration et l'improvisation, a-t-il expliqué. La formation est dispensée gratuitement au «Petit Théâtre», structure légère créée en 2015 au siège de l'association «El-Amel», comportant une scène de répétitions et une petite salle pour le public. Le Conservatoire municipal «Ahmed Wahby» est également mis à la disposition de l'association tant pour les besoins de la formation que pour la présentation du spectacle de clôture de stage.



LE 16 SEPTEMBRE À EL-AURASSI

Conférence nationale sur les psychotropes



Le Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (SNAPO), organise lundi 16 septembre à l'hôtel El Aurassi, une conférence nationale sur les psychotropes.

MÉTÉO

Fortes averses de pluie accompagnées de grêle sur 15 wilayas

De fortes averses de pluie orageuses accompagnées de chutes de grêle par endroits affectent depuis hier soir plusieurs wilayas de l'Est du pays, indique l'Office national de météorologie dans un bulletin spécial (BMS). Les wilayas concernées sont Bejaia, Jijel, Skikda, Constantine, Mila, Sétif, Bordj Bou Arreridj, M'sila et Batna, précise le BMS. Les cumuls estimés atteindront ou dépasseront localement 50 mm durant la période de validité de ce bulletin qui prévoit également des rafales de vent sous orages. Par ailleurs, de fortes averses de pluies orageuses accompagnées de chutes de grêle, affectent plusieurs wilayas du Centre du pays, indique l'Office national de météorologie dans un Bulletin météo spécial (BMS). Les wilayas concernées sont Tizi Ouzou, Bouira, Boumerdes, Alger, Blida et Médéa, précise le BMS. Les cumuls estimés atteindront ou dépasseront localement 30 mm durant la période de validité du BMS qui prévoit également des rafales de vent sous orages.

LE 19 SEPTEMBRE À LA GALERIE IFRU DESIGN

Exposition «Mouquelth»

La galerie d'art Ifru Design (Télémy, Alger), abritera à partir du 19 septembre une exposition dédiée à un village de la Kabylie et ses habitants. Fruit du travail de deux artistes, l'une aquarelliste et l'autre photographe, qui se sont attelés à capturer les regards de ces villageois.



Météo

	Max	Min
Alger	24°	17°
Oran	26°	14°
Annaba	27°	21°
Béjaïa	23°	16°
Tamanrasset	42°	30°

LE 17 SEPTEMBRE À L'OPÉRA

Hommage à Cheikh El-Hasnaoui

L'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, organise mardi 17 septembre à partir de 19h30, une soirée en hommage à Cheikh El Hasnaoui, avec la participation de plusieurs grands artistes à l'image de Abdelkader Chaou, Hasnaoui Amechtoh, Kamel Meziane et Boualem Chaker.



EL TARF :

Ouverture prochaine de nouvelles classes pour enfants autistes



De nouvelles classes destinées à la prise en charge des enfants autistes sont prévues «prochainement» dans la wilaya d'El Tarf, a indiqué mardi la directrice locale de l'action sociale (DAS). S'inscrivant dans le cadre de la rentrée scolaire 2019/2020, ces nouvelles structures, attendues au niveau des communes de Zitouna, Kala, El Tarf, Ousfour, El Chatt et Dréan, sont appelées à «renforcer» les quatre classes dédiées, actuellement, à cette catégorie qui se caractérise par des altérations graves du développement aussi bien sensoriel, cognitif que moteur, a ajouté Mme Anissa Djerida. Un total de vingt un (21) élèves autistes sont pris en charge au niveau de ces classes dont deux sont ouvertes dans les communes de Boutheldja (9 autistes), une autre à Kala (5 enfants) et une à Chebaita Mokhtar (7 enfants), a-t-on signalé, dans ce contexte, en citant également les efforts déployés par les deux classes intégrées, une à Guergour et l'autre à El Tarf ville, qui prennent en charge une quinzaine d'élèves souffrant de légers handicaps. Tout en mettant en exergue les efforts déployés par l'Etat en faveur de cette catégorie de la société ainsi que les contraintes liées à la prise en charge didactique des personnes aux besoins spécifiques, notamment les enfants autistes dont leur handicap impose un enseignement «pluridisciplinaire», la même source a indiqué que l'encadrement des prochaines classes pour autistes sera assuré par des enseignants relevant du secteur de la DAS.

M'SILA :

Alimentation prochaine de 44 écoles primaires en énergie solaire



Un ensemble de 44 écoles primaires réparties à travers les communes de la wilaya de M'sila sera raccordé en électricité générée à partir de l'énergie solaire, ont annoncé mardi les services de la wilaya. Cette opération profitera en particulier aux écoles situées dans les grandes agglomérations et les zones éloignées à caractère steppique notamment, ont expliqué les mêmes services, détaillant que ce projet sera concrétisé à partir d'un montage financier composé des budgets alloués dans le cadre du programme de développement des Hauts plateaux, du fonds de garantie et solidarité des collectivités locales. Ces actions permettront de résoudre le problème de fourniture de l'énergie électrique et contribuera à la rationalisation des charges financières de ces écoles, a-t-on encore souligné.

FORMATION

Deux conventions de formation entre l'hôpital de Tizi-Ouzou et le CFPA de Draâ Ben-Khedda

Deux (02) conventions de formation du personnel seront signées le 28 du septembre entre l'hôpital de Tizi-Ouzou et le CFPA de Draâ Ben-Khedda. Ces formations qui se dérouleront en deux sessions au niveau du centre de formation professionnelle Kerad Rachid de Tizi-Ouzou, bénéficieront à une soixantaine d'agents de sécurité et autant de personnel d'accueil et d'orientation de l'hôpital. «L'objectif visé est l'amélioration de l'accueil et la prise en charge en milieu hospitalier ainsi que la sécurisation des structures et de l'ensemble des personnes s'y trouvant, personnel, malades ou accompagnateurs», a souligné Benlala Dalila, sous-directrice chargée de la formation. «Un patient ou son accompagnateur qui se présentent dans une structure hospitalière sont déjà agressés par la maladie d'où la nécessité d'un accueil approprié de sorte à les soulager d'emblée et éviter les situations conflictuelles qui peuvent surgir» explique Benlala. Une trentaine d'agents de sécurité et de personnel de bureau avaient, par ailleurs, bénéficié d'une formation pareille durant les deux dernières années, a-t-on ajouté de même source.



APN:

Le ministre de la Justice présente des projets de loi relatifs à l'Autorité indépendante des élections et au régime électoral

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Belkacem Zeghmami a entamé, hier, la présentation du projet de loi organique relatif à l'Autorité nationale indépendante des élections et le projet de loi organique relatif au régime électoral, et ce lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par son président Slimane Chenine.

Le projet de loi organique relatif à l'Autorité nationale indépendante des élections prévoit le transfert «de toutes les prérogatives des autorités publiques, à savoir administratives en matière électorale, à l'autorité indépendante en charge des élections».

Celle-ci aura le statut de personne morale et l'autonomie administrative et financière et aura pour mission d'organiser, de surveiller le processus électoral et de superviser toutes ses étapes, depuis la convocation du corps électoral jusqu'à l'annonce des résultats préliminaires.

Cette autorité aura toutes les prérogatives, qui étaient confiées à l'administration publique en matière électorale et disposera de son propre budget de fonctionnement et des affectations destinées aux opérations électorales.

Elle supervisera le processus électoral à travers l'ensemble du pays et à l'étranger.

Selon ce projet de loi, composé de 54 articles, l'Autorité procédera à la tenue du fichier national du corps électoral et des listes électorales des com-

munes et des centres diplomatiques et consulaires à l'étranger, outre la réception et l'examen des dossiers de candidatures pour le poste de président de la République.

Elle aura également pour mission le contrôle du financement de la campagne électorale.

En ce qui concerne le projet de loi organique modifiant et complétant la loi organique relative au régime électoral, les amendements introduits ont porté sur la préparation et l'organisation des opérations électorales, en sus d'un volet réservé à l'élection présidentielle.

Parmi les modifications introduites par le projet de loi, il y a lieu de citer «l'obligation pour le concerné de déposer en personne» la déclaration de sa candidature au poste de président de la République auprès du président de l'Autorité nationale indépendante en charge des élections «au lieu du



Conseil constitutionnel», ainsi que la condition d'être titulaire d'un diplôme universitaire ou d'un titre équivalent.

Par ailleurs, le nombre de formulaires de souscription de signatures individuelles a, en vertu du même texte, été «réduit» à 50.000 signatures individuelles d'électeurs inscrits sur une liste électorale, au lieu de 60.000 signatures avec l'annulation de la liste de 600 signatures individuelles d'électeurs. Pour rappel, le Conseil

des ministres réuni, lundi, sous la présidence du chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, avait adopté ces deux textes de loi.

Cette révision vise à intégrer les différentes propositions et suggestions, formulées par la classe politique, les personnalités nationales et les représentants de la société civile, recueillies par l'Instance nationale de dialogue et de médiation, en vue de réformer la législation relative au régime électoral.

Principales dispositions de la loi relative au régime électoral

Le projet de loi organique relatif au régime électoral, présenté hier par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Belkacem Zeghmami, devant les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) pour l'examiner, comporte de nouvelles dispositions à même de consacrer «la régularité, la transparence et la neutralité» des prochaines échéances électorales.

- Institution sous la tutelle de l'Autorité indépendante chargée des élections d'un fichier national du corps électoral composé de l'ensemble des listes électorales des communes et des centres diplomatiques et consulaires à l'étranger, lequel sera établi conformément à la législation en vigueur.

- Mener des consultations électorales sous l'égide de l'autorité indépendante dont les membres doivent impérativement faire preuve de neutralité vis-à-vis des partis et des candidats.

- Elaboration et révision des listes

électorales périodiquement et à l'occasion de chaque échéance électorale ou référendaire par une commission communale pour la révision des listes électorales sous la supervision de l'autorité indépendante, laquelle sera composée d'un juge désigné par le président de la cour territorialement compétent et de trois citoyens de la commune choisis par la délégation wilayale de l'autorité indépendante. Le projet de loi stipule que l'Autorité nationale indépendante des élections : - s'engage à mettre à la disposition des représentants des partis prenantes aux élections et les candidats indépendants la liste électorale de la commune ou la liste électorale du consulat ou de l'ambassade à l'occasion de tout scrutin.

- accorde à tout élu le droit de consulter la liste électorale qui le concerne, à chaque fois qu'il le demande.

- élabore la carte d'électeur qui sera

valable pour toutes les consultations électorales ou référendaires.

- la déclaration de candidature à la présidence de la République se fait par le dépôt d'une demande d'inscription auprès de l'Autorité indépendante chargée de l'organisation des élections.

- il est fait obligation au candidat à la Présidence de la République de joindre au dossier de candidature un diplôme universitaire ou un diplôme équivalent et de déposer lui-même son dossier de candidature auprès de l'Instance.

- le candidat à la présidentielle doit présenter une liste comportant cinquante-mille (50.000) signatures individuelles, au moins, d'électeurs inscrits sur une liste électorale.

Ces signatures doivent être recueillies à travers au moins 25 wilayas. Le nombre minimal des signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à 1.200.

Principales dispositions de loi relative à l'Autorité des élections

Le projet de loi organique relatif à l'Autorité nationale indépendante des élections, présenté hier par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Belkacem Zeghmami, devant l'Assemblée populaire nationale (APN), se veut «permanente, indépendante et impartiale» et «jouit du statut de personne morale et de l'indépendance administrative et financière».

Selon le projet de loi, l'Autorité a pour missions de «concrétiser et approfondir la démocratie constitution-

nelle et promouvoir le régime électoral conduisant à l'alternance pacifique et démocratique au pouvoir».

Son siège se situera à Alger avec des antennes au niveau local et auprès de la communauté nationale à l'étranger... Elle veillera «à la préparation, à l'organisation, à la gestion, à la supervision et à la surveillance des élections». En matière de surveillance des élections, l'Autorité veille à garantir «la transparence et la régularité» du scrutin lors des étapes de sa préparation

et de son organisation. L'Autorité sera composée, au niveau central, d'un président, d'un bureau et d'un conseil et disposera, au niveau local, de délégations de wilaya. Elle recourra à des délégués au niveau des communes et représentations diplomatiques et consulaires.

L'Autorité indépendante disposera de son propre budget de fonctionnement. La nomenclature des dépenses et les termes et modalités d'application seront fixés conformément à la législation,

pour peu que ses comptes et bilans financiers soient contrôlés par la Cour des comptes.

Le 5^e chapitre du projet de loi portant création de cette Autorité comprend des dispositions spéciales et pénales, dont la prise de toutes les procédures par cette autorité en cas de toute atteinte ou menace portée au déroulement normal des opérations électorales, en vue de garantir la conformité de ces opérations aux textes législatifs et organisationnels en vigueur.

APN:

Les députés valorisent les deux projets de loi relatifs au régime électoral et à l'Autorité indépendante des élections

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont valorisé, hier, le contenu du projet de loi relative à l'Autorité nationale indépendante en charge des élections et le projet de loi modifiant et complétant la loi électorale, étant à même de réaliser les revendications du Hirak populaire, notamment en matière d'organisation d'une élection présidentielle régulière. Lors d'une séance de débat qui s'est déroulée en présence du ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Belkacem Zeghmami, et présidée par son président Slimane Chenine, les députés de l'APN ont salué, dans ce sens, les mesures contenues dans le projet de loi relative à l'Autorité nationale indépendante en charge des élections, en écartant l'administration de l'organisation des élections, et en accordant à ladite Autorité l'autonomie administrative et financière, outre le statut de personne morale.

Les députés du parti du Front de Libération nationale (FLN), en l'occurrence Ferhat Argueb, Ali Merabet et Abdelhamid Si Afif (FLN), ont mis en avant, à ce titre, le contenu de ce projet qui constitue «un saut qualitatif en matière d'organisation des élections, dont toutes les étapes ont été confiées à une Autorité jouissant de larges prérogatives lui permettant de réaliser la régularité et la transparence des échéances nationales». Cette Autorité, ont ils soutenu, «est à même de concrétiser et approfondir la démocratie et de promouvoir le régime électoral pourvoyant à l'alternance pacifique au pouvoir, ce qui traduit les aspirations du peuple, exprimées durant le mouvement populaire pacifique». Les députés du Rassemblement national démocratique (RND), notamment Tayeb Mekadem, Houda Talhi, Omar Boulifane et Houria Mounia Laouadi, ont valorisé, également, le contenu du projet de loi relatif à l'Autorité nationale indépendante des élections, en particulier ce qui concerne les prérogatives confiées à cette dernière et l'éloignement de l'administration du scrutin, ce qui permet, ont ils expliqué, de rétablir la confiance entre l'électeur et son Etat et de réduire l'abstentionnisme.

Dans ce sens, ils ont proposé l'organisation de conférences et de tables rondes pour vulgariser la teneur de ce texte à l'adresse des citoyens. S'agissant du projet de loi modifiant et complétant la loi organique relative au régime électoral, la majorité des intervenants, toutes obédiences confondues, ont souligné la pertinence de ce texte, notamment l'obligation pour le candidat à la magistrature suprême du pays d'être titulaire d'un diplôme universitaire ou d'un diplôme équivalent et la réduction du nombre des signatures à recueillir par le candidat. Dans ce sillage, les deux députés, Lakhdar Ben Khellaf et Amraoui Messaoud (Union Nahda-Adala-Bina) ont indiqué que l'exigence d'un diplôme universitaire lors du dépôt de dossier de candidature au poste de président de la République «traduit une importante revendication populaire et ne constitue aucunement une exclusion, mais plutôt une mesure à même de prémunir le pays des mascarades enregistrés auparavant, lors du retrait de formulaires de candidature à ce poste». De leur côté, la plupart des députés intervenant à cette occasion ont salué la contribution de l'Institution militaire consistant à accompagner le Hirak populaire et à être aux côtés du peuple, mettant l'accent sur la nécessité «d'accélérer» l'organisation de l'élection présidentielle car étant «la seule et unique solution pour dépasser la crise politique actuelle, qui requiert l'union de toutes les forces vives du pays». A noter que les débats auxquels était présent le ministre des Relations avec le Parlement, Fethi Khouil, avaient vu le boycott des députés du Mouvement pour la société de la paix (MSP) et du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), alors que les députés du Front des forces socialistes (FFS) poursuivent, depuis près d'un (01) an, la suspension de leurs travaux à l'APN, en sus de la présence d'un nombre des députés du Parti des Travailleurs (PT).

HABITAT

Les souscripteurs au LPP appellent le ministère de l'Habitat à satisfaire leurs revendications (APOCE)

La Coordination nationale des souscripteurs au Logement promotionnel public (LPP) relevant de l'Organisation algérienne pour la protection et l'orientation du consommateur et de son environnement (APOCE) a appelé le ministère de l'Habitat à satisfaire leurs revendications, notamment en ce qui concerne les délais de livraison, la révision des prix des logements et la révision des modes de paiement.

Dans une conférence de presse animée mercredi à Alger, le président de la coordination, Reda Milat a précisé que la coordination avait décidé d'accorder au ministère de l'Habitat un délai de 10 jours pour satisfaire ses revendications avant que les souscripteurs ne boycottent les opérations de versement des tranches restantes et de remise des clés.

Cette décision fait suite à la non prise en charge par le ministère des revendications des souscripteurs, notamment en ce qui concerne les délais de livraison, la révision des prix des logements, la révision des modes de paiement outre les défauts techniques des logements et la réintégration des souscripteurs exclus du programme.

M. Milat a souligné la nécessité d'ouvrir le dialogue entre les souscripteurs et la tutelle pour régler tous les problèmes des souscripteurs et éviter d'aggraver la situation. La Coordination s'appuie à déposer une plainte devant la Justice pour «mauvaise gestion de ces projets au niveau du ministère et de l'Entreprise nationale de la promotion immobilière (ENPI)» une fois prêts les documents d'expertise technique qu'élabore actuellement la coordination.

La coordination a intenté une action en justice contre l'ENPI pour réclamer le remboursement des paiements effectués par les souscripteurs s'étant désistés. L'APOCE appelle le ministère de tutelle à revoir les modes de paiement des logements par crédits bancaires, d'imposer un contrôle sur la gestion administrative de l'ENPI qu'elle qualifie de «catastrophique», notamment pour ce qui est des dossiers des souscripteurs et des choix des sites des logements. La coordination a souligné, par la voix de son président, M. Milat, la nécessité d'ouvrir des enquêtes approfondies sur «la livraison, par certains promoteurs, de logements non achevés et réalisés avec des défauts techniques flagrants ne respectant pas les cahiers des charges».

Les souscripteurs dont les salaires dépassent les 108.000 DA/mois refusent leur classement au même titre que les cadres qui ont des salaires estimés à 500.000 DA/mois, concernant la valeur des tranches payées, ainsi que le prix au mètre carré appliqué actuellement par l'ENPI, estimé à 98.000 DA/m², selon M. Milat.

De son côté, l'Association nationale de protection du consommateur a annoncé, par la voix de son président Mustapha Zebdi, les résultats de l'action judiciaire lancée en septembre 2018 contre l'ENPI et qui a été rejetée par la chambre de commerce près la Cour d'Alger pour non fondement.

Selon M. Zebdi, l'association a fait appel de la décision, en attendant que la Cour d'Alger tranche l'affaire avant la fin de l'année en cours, soulignant que l'association ne ménagera aucun effort pour permettre aux souscripteurs d'avoir des contrats garantissant leurs droits, notamment les délais de livraison et la mise en place d'une valeur définitive et fixe du prix au mètre carré.

L'ENPI et l'AADL sont des entreprises à caractère commercial et leur relation avec les souscripteurs est une relation de consommation «pure et simple», ce qui permet aux consommateurs de revendiquer leurs droits.

ALGÉRIE - TOURISME L'Algérie obtient un siège au Bureau exécutif de l'OMT pour un mandat de quatre ans

L'Algérie a obtenu un siège au Bureau exécutif de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) pour un mandat de quatre (4) ans et un poste à la commission du tourisme et du développement durable, lors des travaux de la 23e session de l'Assemblée générale de l'OMT qui se tient du 9 au 15 septembre à Saint-Petersbourg (Russie), a indiqué hier un communiqué du ministère du Tourisme et de l'Artisanat.

L'Algérie siègera ainsi aux côtés de six (6) pays africains au Bureau exécutif de l'OMT pour un mandat de quatre (4) ans, a ajouté le communiqué, précisant que le choix de l'Algérie à ce poste «consacre le rôle majeur de l'Algérie en Afrique et traduit la profondeur et la solidité de ses relations avec les Etats arabes et africains». Ce poste permettra à l'Algérie «de défendre les intérêts du continent, de se rapprocher des décideurs et des acteurs du tourisme mondial, d'intervenir dans les fora internationaux organisés par l'OMT et de promouvoir la destination touristique Algérie», a souligné la même source. L'Assemblée générale a été marquée par une conférence sur le tourisme médical et sanitaire, un sommet de haut niveau sur l'innovation et le développement durable dans le tourisme et un débat général sur l'éducation et l'emploi dans le secteur du tourisme. Par ailleurs, la délégation algérienne, conduite par l'ambassadeur d'Algérie en Russie, se rendra à Moscou pour prendre part aux travaux du Forum mondial sur les stratégies de développement du tourisme dans les grandes villes, qui sera organisé par la Fédération de Russie après l'Assemblée générale de l'OMT, a conclu le communiqué.

APS

ARMÉE

La présidentielle aura lieu dans les délais grâce à la perception du peuple des agendas hostiles à son intérêt (Gaïd Salah)

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée a exprimé, hier à Constantine, sa certitude de la tenue de l'élection présidentielle dans les «délais», grâce à la «bonne perception du peuple quant aux agendas de certaines parties, qui n'ont aucun lien avec l'intérêt du peuple algérien».

«Remettre le pays sur la bonne voie requiert nécessairement de définir les priorités, et il n'y a pas l'ombre d'un doute que la priorité qui s'impose en ces circonstances que traverse l'Algérie, est la tenue des présidentielles dans les délais impartis.

Nous avons parlé auparavant de la nécessité d'accélérer la tenue des présidentielles, mais aujourd'hui nous sommes absolument certains que celles-ci se dérouleront dans les délais déterminés, grâce à la bonne perception du peuple quant aux agendas de certaines parties bien connues, qui n'ont aucun lien avec l'intérêt du peuple algérien», a déclaré M.

Gaïd Salah dans une allocution d'orientation prononcée lors d'une réunion avec les cadres et les personnels de la division.

Pour lui, «ces agendas dictés par des entités hostiles à l'Algérie, qui consentent tous les efforts tendancieux afin d'entraver la solution constitutionnelle, en l'occurrence la tenue des présidentielles».

Au deuxième jour de sa visite en 5e Région militaire où il a visité et inspecté les unités de la 1ère division blindée à Barika Gaïd Salah a souligné que ces parties se retrouvent, lors d'une situation de crise, face à deux options, à savoir, a-t-il dit, «soit accepter le résultat des urnes ou se mettre à l'écart du choix populaire, ce qu'il n'accepteront jamais».

«Raison pour laquelle, a-t-il souligné, ils cherchent une troisième alternative aux conséquences inconues et aux répercussions imprévisibles, car totalement loin de l'intérêt du peuple algérien».

Une alternative nihiliste, stérile et sans perspective, qui expose, selon le chef d'état-major de l'Armée, la sécurité et la stabilité de l'Algérie à d'innombrables périls.

«Des périls auxquels l'Armée nationale populaire fait face avec fermeté, détermination et volonté inflexibles et qu'elle affronte de toute sa force, soutenue par la grandeur des missions qui lui sont assignées et la noblesse de ses positions qui s'attachent en permanence à la légalité constitutionnelle et le référentiel novembriste, ainsi qu'au serment solennel qu'elle a prêté à Allah et à l'histoire, envers la patrie et le peuple».

Le général de corps d'Armée a tenu à rassurer le peuple algérien sur les capacités «considérables» que possède l'Armée et qu'elle mettra au service de la patrie et du peuple.

«Que le peuple algérien soit entièrement confiant



que son armée tiendra parole quelles que soient les circonstances et continuera à l'accompagner à travers tout le territoire national, et tout au long de cette phase sensible jusqu'à permettre la tenue des élections présidentielles dans la sécurité, la paix et la sérénité, n'en déplaie à cette petite horde nuisible, qui a surestimé sa dimension réelle et exagéré son ampleur fictive, tentant avec vanité et obstination de nager contre le courant de l'Algérie, terre et peuple, histoire et valeurs nationales ancestrales, omettant que quiconque nage contre ce courant sera inévitablement emporté par les flots», a-t-il soutenu.

Le vice-ministre de la Défense nationale a estimé, à ce propos, que cette «forte» détermination qui anime l'ANP émane «fondamentalement de sa confiance en Allah Le Tout-Puissant, puis de sa conscience quant à la confiance placée en elle par le peuple algérien fidèle, authentique et héros, qui a prouvé plus d'une fois tout au long de son histoire qu'il est un peuple de miracles, un peuple qui pressent les dangers et les menaces qui guettent sa patrie et sait pertinemment leur faire face, les transcender et mettre en échec les desseins de ses ennemis».

Pour lui, c'est de cette «source populaire abondante» que s'abreuve l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale et c'est de ces «nobles valeurs» que le Haut commandement de l'Armée puise sa force morale. «Et nous percevons dans l'impulsion de la rue et dans la voix du peuple à travers tout le pays ce qui démontre cette satisfaction et salue cette démarche».

Il est clair que celui qui s'en remet à Allah avec sincérité, la réussite sera sa récompense, nous en remercions Allah pour cela.

Nous prions Allah de nous compter parmi ceux qui ont contribué à ce tour-

nant historique, en compagnie de tous les bons fils de ce peuple béni, afin d'amener l'Algérie à bon port», a-t-il déclaré.

Il a également affirmé que le meilleur moyen qui puisse permettre au peuple algérien de relever tous les enjeux actuels et futurs est de se prémunir contre «les mensonges récurrents».

«Le peuple algérien a réussi jusqu'à présent, a-t-il dit, à atteindre une phase extrêmement sensible de l'histoire de l'Algérie, grâce à sa conscience et sa jalousie pour sa patrie, en s'acquittant entièrement de sa responsabilité avec conscience et détermination pour faire face à ce défi que représente cet agenda hostile».

«Il est certain que le meilleur moyen qui puisse permettre au peuple algérien de relever tous les défis actuels et futurs est de se prémunir contre les mensonges répétés et continus qu'adopte, avec impertinence cette horde égarée qui veut imposer, a-t-il ajouté, sa vision altérée à la majorité du peuple algérien».

Ces derniers emplois, selon le général-major de l'Armée, leurs relais médiatiques à l'intérieur et à l'extérieur du pays et en mobilisant des porte-voix à travers les réseaux sociaux, outre l'utilisation pernicieuse des marches populaires et estudiantines en veillant à se mettre à la tête de ces marches et à brandir des slogans creux de manière répétée, servant leur vision aberrante et leurs objectifs.

«Comment ces objectifs venimeux pourront aboutir et l'Algérie possède des hommes honnêtes qui ont fait le serment de faire sortir leur pays de sa crise ?», s'est-il interrogé, estimant que les enfants du peuple algérien, toutes franges et catégories confondues, «doivent contribuer à l'aboutissement de cette démarche nationale d'importance et d'être, comme toujours, aux côtés des fidèles à la patrie».

Pour conclure, M. Gaïd Salah a tenu à saluer «cette conscience grandissante et forte quant à l'intérêt suprême de l'Algérie que le peuple algérien ne cesse de démontrer clairement, avec persévérance et dévouement».

Des qualités qui ne sont pas, selon lui, étrangères à «notre peuple authentique dont nous sommes parfaitement certains que sa participation à l'élection du futur président de la République sera massive et affluente, en toute liberté, intégrité et transparence pour faire le bon choix».

«Notre peuple doit savoir avec certitude que l'ANP le soutiendra toujours et en toutes circonstances, a-t-il rassuré, précisant que l'histoire nationale marquera que l'Algérie a pu atteindre son objectif grâce à «la synergie et la solidarité forte et sans égale», qui unissent le peuple algérien à son armée, au service de la patrie.

«Pour cette chère patrie, l'ANP demeurera attachée, avec force, à toutes les positions constantes, de principe et courageuses, et accompagnera le peuple jusqu'à l'élection du président de la République. Serment pour lequel nous nous engageons avec force, conviction et détermination», a encore rassuré le chef d'état-major.

A noter que l'allocution de M. Gaïd Salah a été suivie par l'ensemble des personnels de toutes les unités de la Région via visioconférence.

Après et après la cérémonie d'accueil au niveau des unités de la 1ère Division Blindée à Barika, le général-major de l'Armée, accompagné du général-major Amar Athamna, commandant de la 5e Région militaire et en présence du général-major Hassen Alaïmia, commandant de la 4e R.M, a suivi un exposé présenté par le Commandant de la 1ère Division Blindée portant sur les missions principales de cette grande Unité.

ALGÉRIE-CAE-EAU Energie : Sonelgaz et Sonatrach travaillent conjointement pour faire face à la demande en énergie

Les groupes Sonelgaz et Sonatrach travaillent conjointement afin de faire face de «manière fiable» à la demande actuelle et future en énergie, a indiqué le Président du Comité algérien de l'Énergie (CAE), Chaher Boulakhras lors du Congrès mondial de l'Énergie qui se tient à Abou Dhabi (Emirats arabes unis) du 9 au 12 septembre.

«Sonelgaz et Sonatrach travaillent conjointement afin de faire face de manière fiable à la demande actuelle et future en énergie, plus particulièrement à la demande interne et ce, en rendant efficace la gestion des sources d'énergie ainsi que la fiabilité et la résilience des infrastructures énergétiques», a précisé M. Boulakhras qui est également P-dg de Sonelgaz, selon un communiqué du CAE.

Intervenant dans un panel intitulé «libérer le potentiel de l'efficacité énergétique», il a indiqué que la présence de l'Algérie au congrès mondial de l'énergie répond à «la volonté du secteur de favoriser un dialogue éclairé sur l'amélioration de la politique énergétique en prenant connaissance des performances des systèmes énergétiques des pays et en les considérant selon trois dimensions fondamentales: la sécurité énergétique, l'équité énergétique et la durabilité des systèmes énergétiques».

Selon lui, équilibrer ces trois dimensions est un «défi permanent et constitue le fondement de la prospérité et de la compétitivité de chaque pays».

En termes d'équité énergétique, il a rappelé l'expérience algérienne en matière d'accès à l'énergie de par les efforts consentis dans le renforcement des capacités de production d'électricité, mais aussi des infrastructures de transport et de distribution - tant d'électricité et du gaz qu'il ont permis d'assurer une couverture énergétique optimale du pays.

«Aujourd'hui, tous les citoyens ont accès à l'électricité et au gaz (naturel ou butane) et cela, à des prix adaptés et très abordables pour le consommateur», a-t-il souligné.

M. Boulakhras a mis en avant le nombre d'abonnés aux réseaux électrique et gazier qui a «fortement» augmenté pour atteindre près de 9 millions pour l'électricité et plus de 6 millions d'abonnés pour le gaz naturel en 2019.

«L'Etat a pris en charge le raccordement en électricité et en gaz pour aboutir à l'électrification quasi totale du territoire national et à un taux de pénétration du gaz par canalisations de 65%».

Les îlots ½ propane « (GPL en réseau) ont été également développés dans les localités isolées», a-t-il ajouté.

L'Algérie étant producteur de

gaz, l'électricité est produite à plus de 97% à partir du gaz naturel, ressource primaire plus propre que les autres ressources fossiles, lit-on dans le communiqué.

Afin de préserver les ressources fossiles pour les générations futures, le président du CAE a indiqué que l'Algérie a privilégié les centrales électriques à cycle combiné, plus efficace en termes énergétiques.

Évoquant l'aspect durabilité, il a relevé que les investissements déjà réalisés en centrales conventionnelles pour répondre à la demande et les perspectives d'avenir font que «la politique énergétique intègre désormais le développement des énergies renouvelables en vue de mieux préparer la transition énergétique et de s'affranchir progressivement, à moyen et long terme, des hydrocarbures».

Il a souligné en ce sens les performances de l'Algérie en matière d'énergies renouvelables, notamment grâce à son parc renouvelables déjà mis en service d'une puissance de près de 400 MW.

Une transition énergétique axée sur la productivité et l'efficacité énergétique

Il a aussi insisté sur la volonté affichée du secteur de l'énergie d'entamer une transition énergétique axée sur la productivité et l'efficacité énergétique de la production, du transport et de la distribution mais aussi sur un mix énergétique où les énergies renouvelables sont appelées à jouer un rôle de plus en plus prépondérant.

Parallèlement, l'effort entrepris pour l'usage des produits réputés propres a été poursuivi par d'autres actions parmi lesquelles la généralisation avancée de l'utilisation de l'essence sans plomb dans le transport et de l'utilisation de l'électricité, ainsi que du gaz naturel et du GPL (Butane) comme combustibles, en remplacement, dans plusieurs usages, des produits comme le fuel-oil, le gasoil ou le pétrole lampant, réduisant ainsi les émissions polluantes de l'air et les gaz à effet de serre notamment dans les villes, ajoute le communiqué.

M. Boulakhras a aussi décrit le programme national de l'efficacité énergétique visant la réduction de la consommation globale d'énergie à l'horizon 2030 par une amélioration des performances énergétiques des habitations et des villes et ce, à



travers l'isolation thermique de logements, l'introduction de lampes à basse consommation, l'installation de chauffe-eau solaires, le remplacement au niveau de l'éclairage public des lampes à mercure par des lampes à sodium, de même que la promotion des carburants propres à l'exemple du GPL/c et de GNC.

Encourager le solaire et l'éolien pour atténuer l'impact négatif des émissions polluantes

Une autre orientation d'importance consiste à «hybrider» les centrales diesel des réseaux isolés du Sud du pays, avec le recours à l'énergie solaire et à l'éolien, ceci permet de réduire la consommation de fuel dans les centrales et des carburants utilisés pour son transport et par conséquent d'atténuer diverses émissions polluantes.

Commentant les difficultés que connaissent les pays de la région MENA, il a attiré l'attention sur la corrélation qui peut exister entre les préoccupations liées à l'environnement et au développement durable et les stratégies et politiques énergétiques.

Selon lui, «ces dernières assurent aux pays un développement structurel de l'économie et permettent nécessairement par la suite de mettre en œuvre les objectifs de développement durable».

«En d'autres termes, même si cela paraît paradoxal à première vue, les objectifs de développement durable ne pourront être réalisés sans une augmentation substantielle de la consommation énergétique

dans ces pays émergents», note le CAE.

En effet, dans tout pays, l'accès à l'énergie et les services énergétiques en général participent à la prospérité économique, au bien-être social ainsi qu'à la sécurité et au développement durable.

«C'est la croissance économique qui générera les ressources pour supporter les coûts du développement durable et de l'accès à tous d'une énergie propre.

Le défi consiste donc à couvrir cette demande, à continuer à créer de la richesse et des emplois, à réaliser les investissements pour assurer le développement économique et industriel de ces pays sans pour autant augmenter dramatiquement les émissions de gaz à effets de serre au niveau mondial», selon la même source.

Le Président du CAE a enfin défendu les socles de la politique algérienne basée sur le gaz naturel en tant que solution permettant d'améliorer les paramètres de l'accès à l'énergie pour un développement durable et une meilleure transition énergétique.

M. Boulakhras a pris part au congrès mondial de l'Énergie après avoir participé au Conseil exécutif du Conseil mondial de l'énergie où il a été largement question de l'indice World Energy Trilemma, une quantification du Trilemma énergétique défini par le Conseil mondial de l'énergie comme le triple défi consistant à fournir une énergie sûre, équitable et abordable, et respectueuse de l'environnement.

RECETTES DOUANIÈRES: Hausse de plus de 6% durant les sept premiers mois de 2019 (DGD)

Les recettes douanières de l'Algérie se sont établies à 619,07 milliards de dinars durant les sept premiers mois de 2019, contre 583,98 milliards de dinars à la même période en 2018, en hausse de 6,01%, a appris l'APS auprès de la direction générale des Douanes (DGD).

Cette amélioration s'explique, essentiellement, par les recouvrements exceptionnels qui ont été réalisés, au titre des régulations, par les recettes des Douanes du port d'Alger au cours de cette période qui s'élevait à 31,34 milliards de dinars.

Les recettes perçues par les Douanes ont servi à alimenter le budget de l'Etat à hauteur de 530,99 milliards de dinars, contre 503,52 mds dinars, en hausse de 5,46 % durant la période de comparaison.

Selon la même source, les recettes affectées au budget de l'Etat ont représenté une part de 85,77% de l'ensemble des recouvrements des Douanes durant les sept mois 2019.

La part des recettes allouées à la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales (CGSCL) est de 54,07 mds dinars, contre 50,48 mds dinars, en augmentation également de 7,12% durant la même période de comparaison.

Selon la DGD, les recettes destinées à la Caisse nationale des retraites (CNR) se sont établies à près de 30 mds de dinars, contre 25,92 mds de dinars, en hausse aussi de près de 15,7%.

Quant aux recettes destinées aux Comptes d'affectation spéciales (CAS), elles se sont établies à 3,34 mds de dinars, contre 3,07 mds de dinars, enregistrant, ainsi une augmentation de 8,86%.

De janvier à août derniers, les recettes affectées aux communes ont totalisé près de 663,06 millions de dinars, contre 987,93 millions de dinars, en baisse de 32,88% par rapport à la même période de l'année dernière.

Les produits de douanes et la taxe sur la valeur ajoutée à l'importation (TVA) recouvrés par les services des douanes durant les sept mois 2019 ont enregistré respectivement des taux de réalisation de 53,02% et de 60,32% par rapport aux objectifs de la loi de finances 2019 (LF 2019). Le montant recouvré des produits de douanes a atteint 184,97 milliards de dinars, alors que la LF 2019 a prévu 348,87 mds de dinars, soit un taux de réalisation de 53,02%.

Durant les sept mois 2019, le montant recouvré par les Douanes de la TVA a été évalué à 303,50 milliards de dinars contre 503,47 milliards de dinars fixé par la LF 2019, soit un taux de réalisation de 60,32%.

Durant la même période de 2018, les taux de réalisation respectifs pour les produits de douanes et de la TVA par rapport à la loi de finances 2018, étaient de 47,45% et de 57,61%. En 2018, les recettes douanières avaient atteint 1.026,28 mds de dinars, contre 1.005,81 mds de dinars en 2017, en hausse (+2,03%). Près de 86% du total de ces recouvrements ont servi à alimenter le budget de l'Etat à hauteur de 882,13 mds DA.

APS

EMPLOI

Appel à multiplier la sensibilisation pour encourager les jeunes et les diplômés universitaires à la création de PME

Une commission relevant du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a insisté, mercredi à Relizane, sur la multiplication de l'action de sensibilisation et de vulgarisation visant à encourager les jeunes et les diplômés universitaires à créer de petites et moyennes entreprises (PME).

La commission a donné, lors d'une visite à différentes structures du secteur dans la wilaya, des instructions aux directeurs des antennes de wilaya de l'Agence de soutien à l'emploi de jeunes et de l'Agence de l'emploi pour multiplier les campagnes de sensibilisation et de vulgarisation au profit des jeunes diplômés de l'université et des instituts et les orienter pour lancer des projets rentables susceptibles de créer de l'emploi pour eux et pour des jeunes de la région.

Les représentants du ministère ont mis l'accent sur l'accompagnement des jeunes porteurs de projets de création de petites et moyennes en-

treprises dans les différentes phases du projet, à commencer par la constitution du dossier bancaire pour l'étape du financement, insistant également sur l'impératif de réduire les délais du traitement et du financement des projets.

La commission a donné également des orientations portant sur l'amélioration des conditions d'accueil des jeunes et des citoyens au niveau des agences et des caisses du secteur de l'emploi et de la sécurité sociale, pour répondre aux doléances, rester à l'écoute et prendre en charge efficacement les personnes aux besoins spécifiques. A souligner que la commission comprend l'inspecteur général du travail du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Barkati Akli, la conseillère du ministre, El Hadja Kadous et les directeurs généraux de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), Abdelkader Djaber et de la Caisse nationale d'assurance de l'emploi, Mahieddine Ouaguenouni et de l'Agence nationale

de soutien à l'emploi des jeunes, Samira Djaidar.

La commission ministérielle a visité le siège des agences de wilaya de la Caisse nationale d'assurance sociale des travailleurs salariés (CNAS), de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) et de l'ANEM où ils se sont enquis des conditions d'accueil des citoyens et écouter les doléances de nombreux jeunes en chômage.

L'inspecteur général du travail au ministère, Barkati Akli a, dans une déclaration à la presse, indiqué que cette visite sur site entre dans le cadre du programme tracé par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale à l'effet de connaître sur le terrain le degré d'exécution des mesures et des instructions du ministère, le niveau de réponse des attentes des citoyens et s'enquérir des conditions des travailleurs du secteur pour trouver des solutions à leurs préoccupations que ce soient au niveau local et national.

PÉTROLE:

Le panier de l'Opep à 63,74 dollars le baril

Le prix du panier de quatorze pétroles bruts, qui sert de référence à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a progressé à 62,74 dollars mardi contre 62,00 dollars lundi, selon les données de l'Organisation publiées hier sur son site web.

Introduit en 2005, le panier de référence de pétrole brut de l'Opep (ORB) comprend actuellement le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djen(Congo),Orienté (Equateur), Zafiro (Guinée Equatoriale),Rabi light (Gabon), Iran Heavy (Iran),Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigéria), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (Emirats arabes unis) et Mery (Venezuela).

Par contre, les prix de l'or noir ont terminé la séance de mardi en baisse.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre s'est établi à 62,38 dollars à Londres, en baisse de 0,3% (ou 21 cents) par rapport à la clôture de lundi.

A New York, le baril américain de WTI pour livraison en octobre a terminé à 57,40 dollars, 0,8% (ou 45 cents) de moins que la veille.

Les cours ont été affectés par l'annonce par le Président américain, Donald Trump du limogeage de son conseiller à la sécurité nationale John Bolton, partisan d'une position maximaliste sur l'Iran, selon des analystes.

Avant cette annonce, les prix étaient en progression, soutenus par des déclarations du nouveau ministre de l'Energie de l'Arabie saoudite, le prince Abdel Aziz ben Salmane.

Lundi, il s'est déclaré favorable à la poursuite de la politique de baisse de la production de pétrole, alors que les principaux producteurs s'apprentent à s'emparer du sujet.

La politique pétrolière de son pays, qui assure le tiers de la production de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, ne changerait pas de cap, selon lui. De son côté l'Opep a appelé mercredi à la "responsabilité partagée" de tous les pays producteurs de pétrole pour assurer la stabilité du marché, alors que les pays extérieurs de l'Organisation comme les Etats-Unis pompent toujours plus de brut. L'Organisation abaissé à 1,02 million de barils par jours (mbj) sa prévision de croissance de la demande de pétrole cette année (-0,08 mbj par rapport à la précédente estimation) et à 1,08 mbj pour l'an prochain (-0,06 mbj).

En août, l'Opep a augmenté sa production, pompant 136.000 barils par jour de plus à 29,741 mbj.

Cette hausse a été tirée par l'Arabie saoudite (+118.000 barils par jour), et par le Nigeria (+86.000), selon des sources secondaires (indirectes) citées dans le rapport.

Jeudi, le Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord Opep-non Opep (JMMC) tiendra jeudi sa 16^{ème} réunion à Abu Dhabi (Emirats Arabes unis).

Ce Comité est composé de sept pays membres de l'Opep (Algérie, Arabie Saoudite, Emirats Arabes Unis, Irak, Koweït, Nigeria et Venezuela) et de deux pays non membres de l'Opep (Russie et Kazakhstan).

Cette réunion sera consacrée à l'analyse de la situation du marché pétrolier international et de ses perspectives à court et moyen terme, ainsi que l'examen des niveaux de conformité des ajustements de production par rapport aux engagements tenus par les pays membres de l'Opep et les pays participants non membres de l'Organisation.

OPEP / NON OPEP:

Réunion aujourd'hui du Comité ministériel de suivi de l'accord de réduction de production à Abou Dhabi

Le Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord Opep-non Opep (JMMC) tiendra ce jour sa 16^{ème} réunion à Abou Dhabi (Emirats arabes unis), avec la participation de l'Algérie.

La réunion du JMMC sera consacrée à l'analyse de la situation du marché pétrolier international et de ses perspectives à court et moyen terme, avait indiqué le ministère de l'Energie dans un communiqué.

Il sera également question de l'examen des niveaux de conformité des ajustements de production par rapport aux engagements tenus par les pays membres de l'Opep et les pays participants non membres de l'Organisation, selon la même source.

En décembre 2018, l'Opep avait convenu avec dix pays producteurs non-Opep, d'une baisse conjointe de leur production de 1,2 million de barils, avec une réduction de 800.000 barils/jour par l'Opep et de 400.000 barils/jour par ces pays producteurs non-Opep.

Cet accord a été reconduit pour une durée supplémentaire de 9 mois allant du 1^{er} juillet 2019 jusqu'au 31 mars 2020, mais les prix de l'or noir restent instables à cause notamment des perspectives moins optimistes pour l'économie mondiale et autres facteurs.

Mercredi, l'Opep a appelé à la "responsabilité partagée" de tous les pays producteurs de pétrole pour assurer la stabilité du marché, alors que les pays extérieurs de l'Organisation comme les Etats-Unis pompent toujours plus de brut. "Compte tenu des prévisions pour la croissance économique mondiale, la (croissance de la) demande de pétrole est attendue à environ 1 mbj en 2019 et 2020. Toutefois, elle devrait être dépassée par la forte croissance de l'offre non-Opep", souligne l'Organisation dans son rapport mensuel publié mercredi.

Cette offre est tirée par les Etats-Unis, toujours en pleine révolution des pétroles de schiste, même si l'Opep a revu à la baisse sa prévision pour ce pays l'an prochain. "Cela souligne la



responsabilité partagée de tous les pays producteurs pour soutenir la stabilité du marché pétrolier afin d'éviter une volatilité indésirable et une rechute potentielle dans un marché déséquilibré", note l'Opep.

Dans ce contexte, l'Arabie Saoudite qui co-préside le JMMC avec la Russie s'est déclaré favorable à la poursuite de la politique de baisse de la production de pétrole.

La politique pétrolière de l'Arabie saoudite, qui assure le tiers de la production de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, ne changerait pas de cap, avait déclaré le nouveau ministre de l'Energie de l'Arabie saoudite, le prince Abdel Aziz ben Salmane nommé dimanche dernier à ce poste.

Selon le dernier rapport du JMMC, la conformité globale aux accords d'ajustement volontaire de la production pétrolière entre l'Opep et ses partenaires non-Opep a été de 159 % en juillet dernier. Le Comité avait appelé les pays participant à la Déclaration de coopération à poursuivre leurs efforts

pour se conformer pleinement et en temps voulu aux ajustements volontaires de la production sur la base des décisions de la 176^e réunion de la conférence de l'Opep et de la 6^e réunion ministérielle de l'Opep et non-Opep, tenues les 1 et 2 juillet dernier à Vienne.

Le JMMC a été créé à la suite de la 171^{ème} Conférence ministérielle de l'Opep du 30 novembre 2016 et de la "Déclaration de coopération" de la réunion ministérielle mixte Opep- pays non membres de l'Opep tenue le 10 décembre 2016.

Ce Comité est chargé de veiller à ce que ces objectifs soient réalisés grâce à la mise en œuvre des ajustements volontaires de la production du pétrole des pays Opep et non Opep.

Le JMMC est composé de sept pays membres de l'Opep (Algérie, Arabie Saoudite, Emirats Arabes Unis, Irak, Koweït, Nigeria et Venezuela) et de deux pays non membres de l'Organisation (Russie et Kazakhstan).

L'Opep appelle à la «responsabilité partagée» des producteurs de pétrole

L'Opep a appelé mercredi à la «responsabilité partagée» de tous les pays producteurs de pétrole pour assurer la stabilité du marché, alors que les pays extérieurs de l'Organisation comme les Etats-Unis pompent toujours plus de brut.

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole a légèrement revu à la baisse ses prévisions de croissance de la demande pour 2019 et 2020, citant des statistiques économiques moins bonnes que prévu au premier semestre de cette année et des perspectives moins optimistes pour l'économie mondiale.

Dans son rapport mensuel publié mercredi,

L'Opep a ainsi abaissé à 1,02 million de barils par jours (mbj) sa prévision de croissance de la demande de pétrole cette année (-0,08 mbj par rapport à la précédente estimation) et à 1,08 mbj pour l'an prochain (-0,06 mbj).

«Compte tenu des prévisions pour la croissance économique mondiale, la (croissance de la) demande de pétrole est attendue à environ 1 mbj en 2019 et 2020.

Toutefois, elle devrait être dépassée par la forte croissance de l'offre non-Opep»,

souligne l'Organisation. Cette offre est tirée par les Etats-Unis, toujours en pleine révolu-

tion des pétroles de schiste, même si l'Opep a revu à la baisse sa prévision pour ce pays l'an prochain.

«Cela souligne la responsabilité partagée de tous les pays producteurs pour soutenir la stabilité du marché pétrolier afin d'éviter une volatilité indésirable et une rechute potentielle dans un marché déséquilibré», conclut l'Opep.

De son côté, l'Organisation a notablement augmenté sa production en août, pompant 136.000 barils par jour de plus à 29,741 mbj.

Cette hausse a été tirée par l'Arabie saoudite (+118.000 barils par jour), et par le Nigeria (+86.000),

selon des sources secondaires (indirectes) citées dans le rapport.

La production saoudienne a toutefois régulièrement décliné depuis un an et reste actuellement bien inférieure à son niveau de 2018.

Un groupe dirigé par l'Arabie saoudite, chef de file de l'Opep, et la Russie -- non membre de l'organisation-- cherche à équilibrer le marché pétrolier en réduisant l'offre.

Le nouveau ministre saoudien de l'Energie, le prince Abdel Aziz ben Salmane, s'est déclaré favorable lundi à la poursuite de cette politique de baisse de la production.

CHANGES:

L'euro en légère baisse face au dollar, dans un marché attentiste

L'euro baissait un peu face au dollar hier, dans un marché attentiste et concentré sur la réunion à venir de la Banque centrale européenne.

Mercredi matin, l'euro perdait 0,12% face au billet vert à 1,1030 dollar.

"Comme hier, le marché des changes va probablement manquer de dynamisme aujourd'hui", veille de la réunion de la Banque centrale européenne, a souligné Esther Reichelt, analyste, alors que la monnaie unique tourne autour de 1,10 dol-

lar depuis une semaine. Cette réunion de l'institution sera cruciale pour les investisseurs, qui "attendent une série de mesures accommodantes" pour relancer l'activité économique en zone euro, a relevé Han Tan, analyste.

En général, la perspective d'un assouplissement monétaire pèse sur la devise concernée en la rendant moins rémunératrice et donc moins attractive pour les cambistes. Mais "si la BCE ne répond pas aux attentes accommodantes des marchés

cette semaine, cela pourrait permettre à l'euro de réaliser des gains immédiats, même si les perspectives de la monnaie unique restent sombres", a ajouté M. Tan.

L'économie de la zone euro demeure en effet fragile, alors que l'Allemagne, moteur de la zone, connaît un ralentissement de son activité depuis plusieurs mois, dans un contexte marqué par l'incertitude du Brexit et par la fragilité politique et économique de l'Italie.

AFRIQUE: L'UA appelle au renforcement du partenariat public-privé

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, a appelé, mardi à Brazzaville, les Etats membres de l'organisation continentale à promouvoir le partenariat public-privé.

«Il est important d'entrevoir les partenariats public-privé au niveau africain et international pour développer le potentiel du secteur privé en tant qu'acteur clé du développement», a-t-il déclaré à l'ouverture du Forum Investir en Afrique.

Cette 5e édition du forum est organisée en partenariat avec la Banque mondiale et la Chine sur le thème «Tirer parti des partenariats pour promouvoir la diversification économique et la création d'emplois dans les économies africaines».

Pour le président de la Commission de l'UA, ces retrouvailles se tiennent à un moment important où l'Afrique s'active à la mise en place de la zone de libre-échange continentale (ZLECA). De son côté, le président de la République du Congo, Denis Sassou Nguesso, a appelé à la solidarité entre les pays africains en vue de l'intégration continentale.

«Le futur africain, notre futur commun, ne saurait se bâtir sur l'autarcie ou l'égoïsme des îlots de prospérité».

L'Afrique et la Chine offrent le panorama d'un espace de coopération optimiste avec des perspectives que nous pouvons donc rapidement



concrétiser», a-t-il indiqué. Le chef de l'Etat congolais a aussi insisté sur la faisabilité des projets intégrateurs dans la sous-région tels la construction du pont route-rail entre Brazzaville et Kinshasa en République démocratique du Congo (RDC), du barrage hydroélectrique de Cholet entre le Congo et le Cameroun. Les quatre précédentes éditions du

Forum Investir en Afrique se sont tenues à la fois en Afrique (Ethiopie et Sénégal) et en Chine.

L'édition de Brazzaville s'est ouverte en présence des présidents Denis Sassou Nguesso du Congo, Paul Kagame du Rwanda, Joao Lourenço d'Angola, Faustin Archange Touadera de la République centrafricaine et Félix Tshisekedi de la RDC.

VENEZUELA: Le bureau européen de la compagnie pétrolière PDVSA transféré de Lisbonne à Moscou

Le bureau européen du groupe pétrolier public vénézuélien PDVSA a été transféré de Lisbonne à Moscou, a annoncé hier le chef de ce bureau.

Le bureau a été enregistré en Russie le 6 août et a commencé à fonctionner, a déclaré le chef du bureau Andreï Grichaïev à l'agence de presse russe RIA. «Nous commençons le travail», a-t-il précisé.

Les effectifs de ce bureau, situé sur la rue Arbat très fréquentée du centre de Moscou, seront réduits «environ de moitié» par rapport à l'ancien bureau, a déclaré mercredi aux agences de presse russes le ministre du Pétrole du Venezuela, Manuel Quévêdo, en marge d'un congrès à Abou Dhabi.

Pilier de l'économie vénézuélienne, confrontée à de graves difficultés, PDVSA fait l'objet de sanctions américaines. Caracas avait annoncé en mars le transfert du bureau européen de PDVSA.

La Russie est un des derniers grands soutiens du Venezuela, qui traverse une profonde crise politique et économique.

AFFAIRE HUAWEI: La Chine fustige la nature «illégal et arbitraire» de la «mauvaise» conduite des Etats-Unis



La Chine a fustigé mardi la nature «illégal et arbitraire» de la «mauvaise» conduite des Etats-Unis dans l'affaire du géant chinois des technologies de l'information et de la communication, Huawei.

Les Etats-Unis ont récemment rendu à Huawei l'équipement de télécommunications qu'ils ont saisi sans raison il y a deux ans, ce qui illustre la nature «illégal et arbitraire» de leur mauvaise conduite, a déclaré mardi Hua Chunying, porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères.

Huawei a récemment abandonné une poursuite déposée en juin contre des agences du gouvernement américain après que Washington a rendu cet équipement. «La Chine s'oppose fermement aux fausses accusations des Etats-Unis contre les entreprises chinoises et à l'abus du pouvoir de l'Etat pour les opprimer», a indiqué la porte-parole lors d'un point de presse régulier.

«Une telle pratique est scandaleuse et immorale, et elle va à l'encontre au principe de l'économie de marché, dont les Etats-Unis se sont autoproclamés les champions», a poursuivi Mme Hua.

«Cela porte gravement atteinte à la réputation et la crédibilité des Etats-Unis, ainsi qu'à la confiance des autres pays dans leur coopération avec eux».

Le président de Microsoft aurait déclaré dans une interview avec Bloomberg Businessweek que le gouvernement américain ne devrait pas prendre de mesures restrictives contre Huawei quand il n'y a pas de base solide en fait, de logique et de règle de droit, selon la porte-parole.

«Nous exhortons la partie américaine à tenir compte des appels rationnels du peuple, à cesser d'abuser du concept de sécurité nationale et d'opprimer certaines entreprises chinoises, et à offrir un environnement commercial équitable, juste et non discriminatoire aux entreprises chinoises qui exploitent aux Etats-Unis», a-t-elle appelé.

APS

ASIE: L'ASEAN, la Chine, le Japon et la Corée du Sud réaffirment leur attachement au système commercial multilatéral

Les ministres de l'Economie des 10 pays membres de l'ASEAN, de la Chine, du Japon et de la Corée du Sud, réunis mardi à Bangkok pour les 22es Consultations des ministres de l'économie de l'ASEAN Plus Trois, ont réaffirmé mardi leur ferme détermination à défendre le système commercial multilatéral et ont réitéré leur soutien total aux efforts de réforme de l'Organisation mondiale du commerce.

Dans un communiqué de presse commun, les ministres ont évoqué les perspectives mondiales en matière de performances économiques et commerciales et la modération récente de la croissance,

soulignant aussi que si le commerce continue de se développer entre l'ASEAN et les pays Plus Trois, la montée des tensions commerciales a un impact sur la croissance.

Ils ont exprimé leur inquiétude face à la vague croissante de protectionnisme et de sentiments anti-mondialisation qui nuisent à l'économie mondiale et mettent en péril le système commercial multilatéral.

Ils ont réaffirmé leur ferme volonté de défendre un système commercial multilatéral ouvert, inclusif, transparent, non discriminatoire et fondé sur des règles et leur soutien à une intégration économique régionale accrue,

saluant l'avancement des négociations en vue du Partenariat économique global régional (RCEP), un projet d'accord de libre-échange entre les 10 membres de l'ASEAN et 6 pays d'Asie-Pacifique avec lesquels le bloc a conclu des accords de libre-échange : l'Australie, la Chine, l'Inde, le Japon, la Corée du Sud et la Nouvelle-Zélande.

Dans leur déclaration, les ministres ont également souligné l'avancement des activités entreprises dans le cadre du Programme de travail de coopération économique 2019-2020 de l'ASEAN Plus Trois, adopté en 2018.

Les ministres ont pris note de l'état d'avancement de l'étude conjointe sur

«La coopération 10+3 pour l'amélioration de la chaîne d'approvisionnement», approuvée en principe par les ministres en août 2018.

Jurin Laksanawisit, vice-Premier ministre et ministre du Commerce de la Thaïlande, qui a co-présidé les 22e consultations de l'AEM Plus Trois, a enfin déclaré que l'ASEAN Plus Trois est un élément important qui pousse l'économie régionale à aller de l'avant, répétant que les 16 pays étaient convenus plus tôt d'éclaircir toutes les questions en suspens lors d'une réunion des responsables qui se tiendra à Da Nang, au Vietnam, plus tard ce mois-ci.

GUERRE COMMERCIALE: Les firmes américaines présentes en Chine prévoient des baisses de leur chiffre d'affaires

Les entreprises américaines présentes en Chine sont de plus en plus pessimistes face à la guerre commerciale Pékin-Washington, un nombre croissant d'entre elles prévoyant des baisses de leur chiffre d'affaires, selon une étude publiée hier.

Le rapport annuel de la Chambre de commerce américaine à Shanghai affirme également que 75% des compagnies interrogées sont opposées aux droits de douane punitifs utilisés par le président Donald Trump pour obtenir du gouvernement américain un meilleur accès au marché chinois.

Le locataire de la Maison Blanche

affirme régulièrement que ses tarifs douaniers contre des produits importés de Chine frappent durement l'économie chinoise et sont bénéfiques aux Etats-Unis. Mais la moitié seulement des entreprises américaines interrogées dans l'étude prévoient une hausse de leur chiffre d'affaires en Chine en 2019. Un peu plus de 25% s'attendent même à une baisse de leurs recettes, alors qu'elles étaient à peine 6,1% l'année passée.

Dans l'ensemble, la plupart des membres de la Chambre de commerce américaine à Shanghai restent optimistes, la Chine étant un marché où la consommation est florissante.

Le rapport indique également que le ralentissement économique chinois – lequel est antérieur au déclenchement de la guerre commerciale – reste la principale inquiétude des entreprises américaines.

Mais le face-à-face entre Pékin et Washington arrive tout de suite derrière, en deuxième place de leurs préoccupations. Plus de la moitié d'entre elles affirment ainsi reporter ou réduire des investissements en Chine en raison des droits de douane.

Uniquement 47% des entreprises prévoient d'augmenter leurs investissements dans le pays asiatique en 2019.

OUM EL-BOUAGHI : Réhabilitation «avant fin 2019» de plus de 13 km de réseaux d'eau potable



Les travaux de réhabilitation d'un réseau d'eau potable (AEP) de 13, 622 km alimentant diverses communes de la wilaya d'Oum El Bouaghi seront achevés «avant fin 2019», a-t-on appris mardi du directeur de l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE), Abdelaziz Djeghbelou.

L'opération a ciblé 2.400 km de conduites d'AEP dans la zone industrielle de la ville d'Ain Beida, a précisé à l'APS le responsable de l'ADE, soulignant que le taux de réalisation des travaux est de 50% et a mobilisé un montant financier estimé à 12 millions DA.

S'agissant de l'opération de mise à niveau et de renouvellement du réseau de raccordement en cette ressource vitale, des travaux de réhabilitation ciblant 3.600 km seront finalisés «prochainement» dans la localité d'Ain Kercha, a ajouté la même source, précisant que leur taux d'avancement est à 50 % pour une enveloppe financière de 12 millions DA.

Dans la commune d'Ain Fekroun, des travaux similaires touchant un réseau vétuste d'AEP d'une longueur de 7.625 km sont en voie de parachèvement, a indiqué la même source, signalant que 12 millions DA ont été alloués pour la concrétisation de ce projet, actuellement à 98 % de taux d'avancement.

EL BAYADH: Récupération de 68.000 ha de terres agricoles à Brizina

Quelque 68.000 hectares de terres agricoles ont été récupérés dernièrement dans la daïra de Brizina (wilaya d'El Bayadh), a-t-on appris du directeur des services agricoles, Saad Houari.

Ces terres ont été récupérées pour retard dans les actions de mise en valeur et des projets agricoles par les bénéficiaires au titre de la concession agricole, a-t-on expliqué, indiquant que 30 actes de concession ont été résiliés par la direction des domaines après avoir adressé des mises en demeure aux concernés et épuisé toutes les procédures légales.

L'assainissement du foncier agricole dans la wilaya se poursuivra en collaboration avec tous les secteurs dont ceux de l'Office national des terres agricoles (ONTA) de la wilaya, la direction des domaines et autres, a-t-on fait savoir.

126 actes de concession seront résiliés prochainement et les dossiers de leurs bénéficiaires seront envoyés aux services des domaines pour accomplir les procédures de résiliation, a-t-on ajouté.

Avec cette opération, le secteur pourra récupérer 22.600 ha des terres agricoles dans la daïra de Brizina, selon la même source.

Des sorties ont été initiées dernièrement pour inspecter les terres et exploitations agricoles au titre de la concession à travers les 22 communes de la wilaya et s'assurer de leur mise en valeur.

Ces sorties ont touché 33 exploitations à Brizina, soit une superficie globale de 6.000 ha, 3 exploitations à Bnouid (14.000 ha) outre 8 exploitations au périmètre Messeggha à Labiodh Sidi Cheikh (400 ha) et 10 autres au périmètre agricole «Samouta» à Arbouet (500 ha).

TIZI-OUZOU: Le programme de raccordement des 67 communes à la fibre optique «bientôt» achevé

Le programme de raccordement des 67 chefs-lieux de communes de la wilaya de Tizi-Ouzou à la fibre optique sera «bientôt» achevé, a-t-on appris mardi du chargé de communication de la Direction locale d'Algérie Télécom.

Durant les huit premiers mois de l'année en cours, un total de 124,31 km de fibre optique a été posé au titre du programme d'extension du réseau de transport à travers la wilaya, ce qui a permis de raccorder 17 localités les chefs-lieux de communes d'Imsohal, Akbil et MKira, ce qui a porté à 64 le nombre de chefs-lieux branchés, a précisé M. Menouer.

«La clôture du programme interviendra prochainement, après achèvement des travaux, en cours de raccordement, des trois communes restantes qui sont Ait Chafaa, Illilten et Iflissen, ce qui permettra de réaliser le taux de 100% de raccordement des chefs-lieux de wilaya à la fibre optique», a-t-il précisé. La Direction opérationnelle d'Algérie Télécom de Tizi-Ouzou a raccordé durant les huit premiers mois de l'année en cours plus de 9500 foyers au réseau Internet, «ce qui a permis une augmentation sensible du taux de pénétration à internet qui a atteint les 65,6%, dépassant ainsi la moyenne nationale. Ce taux était de seulement 32% en 2015», a indiqué M. Menouer.

L'entreprise a également lancé un «grand chantier» pour la modernisation du réseau de distribution.

De nouveaux travaux d'extension et de modernisation ont été lancés sur



un total de 147 réseaux pour une consistance physique de 27531 accès, a-t-on souligné de même source.

S'agissant du volet équipement d'accès, 27 cités ont été desservies avec des technologies de dernière génération dont 15 en FTTH (fibre jusqu'au domicile, appelée commercialement Idoom Fibre).

«Cette desserte assure une capacité de 7164 accès», a ajouté le chargé de communication de AT, soulignant que Tizi-Ouzou a été retenue comme

wilaya pilote pour le programme déploiement des nouvelles technologies afin d'augmenter la qualité de service.

Concernant les zones enclavées de la wilaya, elles sont prises en charge par la 4G-LTE.

A ce titre, 84 équipements (des stations de base des réseaux mobiles de types eNode B) ont été déployés sur le territoire de la wilaya, assurant une couverture à hauteur de 94%, selon M. Menouer.

ORAN: Une commission de wilaya pour l'inspection des carrières de Kristel

Le wali d'Oran a instruit de constituer une commission de wilaya chargée d'inspecter la région des carrières à Kristel dans la commune de Gdyl (est d'Oran), suite aux plaintes répétées par la population, concernant les effets néfastes de ces carrières sur la santé de la population et l'environnement, a-t-on appris mardi des services de la wilaya.

Cette commission sera chargée de présenter des propositions et des solutions au sujet des points négatifs soulevés sur l'activité des carrières dont ceux des

explosions et de la poussière, outre le problème d'excès de vitesse des camions surchargés.

Cette décision intervient suite à la visite d'inspection effectuée par le wali d'Oran, Mouloud Chérifi dans la région pour s'enquérir de la situation générale de ces carrières où il a rencontré des représentants des citoyens et des entreprises activant dans la région en vue de dégager des solutions possibles pour régler la situation en respectant l'aspect économique de cette importante région qui ren-

ferme 11 entreprises et emploie 400 travailleurs et alimente la plupart des projets de développement de la wilaya, a-t-on indiqué.

Lors de cette visite, le directeur de l'industrie et des mines a présenté, sur demande du wali, un exposé sur les carrières et les entreprises y exerçant, leur importance économique et les méthodes de leur exploitation. Des représentants de la population invités ont émis leurs doléances, notamment celles ayant trait aux explosions et à la poussière à Kristel et à l'excès de

vitesse des camions et leur surcharge. Pour garantir la sécurité des citoyens au niveau de cette région, le wali a donné des instructions pour éviter l'utilisation du chemin menant vers ces carrières au niveau des agglomérations.

Il a été convenu, dans ce sens, que les carrières poursuivent leur activité de manière ordinaire à condition de respecter les conditions convenues, notamment l'utilisation du chemin des agglomérations et le recours aux chemins derrière ces carrières.

TIARET: Ouverture du Salon de l'agriculture et de la production nationale

Le double Salon «Sersou Agro» d'agriculture et de la production nationale s'est ouvert mardi à la salle des sports «Abdellah Larbi» de Tiaret.

Le Salon de trois jours regroupe une foire «Sersou agro» de matériel et de produits agricoles, d'élevage, d'industries de transformation et de froid qui était prévu en octobre prochain, et l'exposition de la production nationale programmée initialement en juin dernier.

Pas moins de 39 exposants de 8 wilayas, des compagnies d'assurances et des instituts agricoles prennent part à ces expositions, a souligné l'organisateur, Salah Tayeb Rahmani.

Le Salon a pour objectif de faire connaître la production nationale dans divers créneaux, les professionnels du domaine agricole, les nou-



velles technologies et le matériel d'élevage, entre autres. La nouveauté du Salon est la présence cette année d'un exposant de la wilaya d'Ain Defla

avec une technologie qui permet d'augmenter la longévité des produits agricoles et éviter le pourrissement des tonnes de produits en surplus.

Le propriétaire de la société de Agro de développement agricole Djilali Ismail, qui expose cet équipement importé d'Espagne au titre du contrat avec la société de production, a souligné qu'il s'agit d'une raffinerie qui absorbe de l'éthylène causant le pourrissement des légumes et des fruits qui sera installé au niveau des chambres froides. Il a signalé qu'une seule raffinerie peut lutter contre la perte de 200 quintaux de fruits et légumes durant plus de 45 jours. Le salon est organisé par la chambre de commerce et d'industrie «Sersou» de Tiaret.

ORAN: Session de formation sur l'action contre la violence et la promotion de la culture de la paix du 16 au 21 septembre

L'association «Graine de paix» organise du 16 au 21 septembre en son siège à haï El-Makkari (Oran) une session de formation intitulée «Agir contre la violence et promouvoir la culture de paix» apprend-on des organisateurs.

La session de formation a pour objectif de «mettre en place des initiatives d'apprentissage, dès l'enfance, de tout ce qui fait la relation à l'autre, la communication, l'estime de soi, la conscience des émotions et des sentiments, la coopération, la gestion de conflits et la médiation», expliquent les responsables de l'association, ajoutant «qu'agir contre la violence, ça s'apprend et tout ce qui s'enseigne, c'est le pouvoir de l'éducation».

La session de formation traitera de quatre thèmes majeurs, à savoir «Les autres et moi, afin de mieux se connaître», «La communication et l'écoute, afin de mieux se faire comprendre et mieux comprendre les autres», «Les émotions, pour mieux connaître le fonctionnement des émotions afin de les apprivoiser» et «le conflit, apprendre à mieux le comprendre pour mieux le gérer», indiquent les organisateurs.

Parmi les objectifs de la rencontre, «l'acquisition des outils de travail sur le développement personnel et l'estime de soi», «faire prendre conscience aux participants que la violence est très concrète et



qu'ils ont le pouvoir, en partie, d'en influencer le processus», «développer avec les participants des moyens pour éduquer les enfants à bien user de leurs pouvoirs et à prévenir la violence», ainsi que «la stimulation des participants à agir et à développer des projets pour favoriser le «mieux vivre ensemble et l'éducation à la paix», ajoute la même source.

Les apports théoriques du programme prennent appui sur les attentes et les questionnements

des participants, relèvent les organisateurs, soulignant qu'une place importante est donnée aux jeux et exercices de communication contribuant à mettre en place une ambiance de confiance mutuelle et de créativité au sein du groupe.

La fin de la session coïncidera avec la journée internationale de la paix et les participants auront à appliquer et intervenir auprès d'un large public oranais pour une mise en pratique concrète des outils acquis, a-t-on indiqué.

ENVIRONNEMENT-ORAN: 15 mises en demeure pour des rejets de déchets industriels dans des plans d'eau

La direction d'Oran de l'environnement a adressé, depuis juin dernier, quelque 15 mises en demeure à des industriels qui rejettent leurs déchets dans des plans d'eau, a appris l'APS de la responsable locale chargée de ce secteur.

Une commission de wilaya pour le contrôle de rejets industriels a été créée en juin, après le désastre écologique de Dhayet Oum Ghellaz, zone humide où de centaines de poissons sont morts à cause de la pollution.

Cette commission, créée sur décret du wali, vise à protéger les zones humides de la région. Elle a commencé ses activités depuis juin der-

nier, a précisé Mme Samira Dahou. La zone d'activité d'Oued Tlélat a été la première à faire l'objet d'un contrôle qui a abouti à l'établissement de 12 mises en demeure sur les 30 industriels qui l'occupent.

La commission inspecte actuellement la zone d'activité d'Es-Sénia 1. Elle a déjà adressé 3 mises en demeure à l'adresse d'industriels qui ne suivent pas l'acheminement de leurs déchets.

La majorité des industriels recourent aux services d'opérateurs non spécialisés dans le traitement de déchets industriels. Ceux-ci collectent et déversent ces déchets en

milieux naturels, dans des zones humides notamment, explique la même responsable.

«Les industriels sont les premiers responsables de leurs déchets», a-t-elle affirmé, ajoutant qu'ils devraient s'assurer sur les méthodes qu'utilisent ces opérateurs non qualifiés pour se débarrasser de ces déchets.

Le problème est pourtant plus complexe car, la gestion des déchets spéciaux (DS) et des déchets spéciaux dangereux (DSD) est un problème national, en raison du manque d'opérateurs spécialisés dans ce domaine et de la rareté même de centres d'enfouissement technique

dédiés à ce genre de déchets. Dans ce sillage, Mme Dahou a noté que les autorités encouragent l'investissement du secteur privé dans le domaine du traitement des DS et DSD, estimant que la mise en place de tout un système pour la prise en charge de ce problème exigerait «beaucoup de temps».

En attendant, la commission veille à ce que les industriels ne rejettent pas leurs déchets n'importe où.

Après Es-Sénia 1, c'est la zone d'activité Es-Sénia 2, et puis Es-Sénia 3 qui seront contrôlées, pour toucher ensuite toutes les zones industrielles et d'activité de la wilaya d'Oran.

INCENDIES: 10 hectares de couvert végétal parcourus par les flammes à Ouamri (Médéa)

Dix hectares de couvert végétal ont été parcourus par les flammes suite à deux incendies de forêts survenus durant la journée de lundi au niveau de la commune de Ouamri, à 33 km à l'ouest de Médéa, a-t-on appris mercredi auprès de la protection civile.

Une première parcelle de cinq hectares a été détruite dans un incendie qui s'est déclaré à «Ouled Zine», maîtrisé, après d'intenses efforts pour éviter sa propagation à des zones habitées et des planta-



tions agricoles situées à proximité, a-t-on indiqué. Il est ajouté que de

petites plantations d'arbres rustiques ont été également détruites lors de cet incendie. Cinq autres hectares de couvert végétal ont été réduits en cendre, dans un incendie similaire, enregistré au lieu-dit «Ouled Djouta», dans la même commune, où il a été signalé la destruction de trois étables d'élevage avicoles, alors que plusieurs habitations et des exploitations agricoles, proches du sinistre, ont pu être protégées, grâce à l'intervention rapide des secours, a-t-on précisé.

KHENCHELA: Saisie de 90 kg de kif traité à Ouled Rechache



Les éléments de la Gendarmerie nationale de Ouled Rechache (26 km à l'Est de Khenchela) ont procédé mardi à la saisie de 90 kg de kif traité et à l'arrestation d'une personne qui commercialise cette drogue, a indiqué le groupement régional de ce corps de sécurité. La même source a précisé que la brigade de la Gendarmerie de Ouled Rechache, agissant sur la base d'informations faisant état du transfert d'une quantité importante de drogue, durant la fête de l'Achoura, a tendu une souricière à l'un des trafiquants de drogue au niveau du point de contrôle fixe de la Gendarmerie nationale sur la RN 32, entre les wilayas de Khenchela et Tébessa, au lieu-dit village de Ras El Ma, ajoutant qu'après l'inspection du 4x4 qu'il conduisait, 90 kg de kif traité ont été saisis.

Selon la même source, le véhicule utilisé pour transporter la drogue a été récupéré et son propriétaire, originaire de la wilaya de Tébessa, a été emmené au siège de la brigade de la Gendarmerie nationale de Ouled Rechache afin de poursuivre les investigations en vue d'élaborer un dossier judiciaire avant de présenter le mis en cause devant le procureur de la république près le tribunal de cette même localité.

Cette opération, qualifiée de «qualitative», est «la deuxième du genre en 2019», a souligné la même source, après celle au cours de laquelle les éléments de la Gendarmerie nationale, en coordination avec les éléments de l'ANP de Khenchela, avaient saisi au mois de mars dernier, 6 quintaux de kif traité dissimulés dans une cargaison de légumes à bord d'un camion dans le désert de Nememcha (commune de Babar).

FÊTE DU COUSCOUS: Rendez-vous avec le couscous oranais le 26 septembre

Les habitants de la ville d'Oran seront au rendez-vous avec la fête du couscous oranais le 26 septembre en cours à la maison de l'artisanat à haï Es-sabah, a-t-on appris mardi des organisateurs.

Cette manifestation sera organisée pour la première fois dans la capitale de l'Ouest algérien à l'occasion de la journée mondiale du tourisme célébrée le 27 septembre, par une entreprise artisanale des produits diététiques (Santé-bien-être) en collaboration avec la chambre d'artisanat et des métiers d'Oran, a indiqué Sakina Zeddour, initiatrice.

L'événement enregistrera la participation de l'association de promotion de la femme rurale «Main dans la main» d'Oran pour exposer ses produits dont le safran, l'association de fabrication des produits à base de pâtes alimentaires dont le couscous de Tatraoui et des spécialistes en artisanat, notamment les ustensiles utilisés dans la préparation du couscous et autres entreprises artisanales de l'huile d'olive, du miel et des produits du terroir, a fait savoir Mme Zeddour, gérante de l'entreprise organisatrice.

La manifestation vise à valoriser le couscous oranais et devra mettre en exergue la spécificité de ce plat connu dans la cuisine oranaise qui diffère des autres régions du pays et des pays du grand Maghreb et qui a une renommée universelle avec des ingrédients et une saveur particulière.

Des gammes de couscous fait maison à base de céréales seront exposées durant cette manifestation, a ajouté l'artisan qui a noté que son entreprise s'est lancée, depuis dix ans à Oran, dans la production du couscous au blé complet distingué par ses vertus thérapeutiques. La fête du couscous oranais constitue une occasion pour labelliser ce plat et créer «la maison du couscous oranais» dans la perspective d'en faire une destination pour les touristes et les visiteurs d'Oran.

Comme dans le reste du pays, le couscous est un plat très populaire, toutefois il est remarqué l'absence de restaurants spécialisés dans des plats traditionnels à Oran.

BAHAMAS/OURAGAN: Le bilan officiel de 43 morts devrait augmenter en raison des nombreux portés disparus (ONU)



Le bilan officiel de 43 morts suite au passage dévastateur du cyclone Dorian devrait augmenter sensiblement en raison des nombreuses personnes toujours portées disparues, a indiqué mardi l'organisation des Nations unies.

«Le bilan officiel reste de 43 morts, même si le nombre de victimes devrait augmenter car de nombreuses personnes sont toujours portées disparues», a déclaré Stéphane Dujarric, porte-parole du secrétaire général de l'ONU.

Selon lui, le gouvernement des Bahamas a enregistré environ 4.800 personnes évacuées à Nassau, alors que 1.600 évacués sont dans des abris et reçoivent de l'aide. «L'ONU et les organisations humanitaires continuent de mener des missions sur les îles Abaco et Grand Bahama afin d'évaluer les besoins en soutien des autorités nationales, tout en apportant une assistance à divers endroits», a dit le porte-parole lors de son point de presse quotidien à New York.

«La situation demeurant fluide, des évaluations régulières sont nécessaires.

Et pour l'instant, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires a déclaré que l'eau, l'assainissement, la santé et l'alimentation constituaient des besoins prioritaires, ainsi que le déblaiement des débris sur les routes afin d'accroître l'accès aux zones touchées», a-t-il ajouté.

JAPON: Lancement d'un vaisseau de ravitaillement de l'ISS annulé

Un incendie aux environs du pas de tir de fusées japonaises a entraîné l'annulation de l'envoi dans l'espace d'un vaisseau de ravitaillement de la Station spatiale internationale (ISS), hier matin annoncé l'exploitant.

Le lancement de ce véhicule de transport de marchandise via une fusée H-2B était prévu mercredi à 6H33 (mardi 21H33 GMT), mais un départ de feu à proximité a été détecté vers 03H05 (mardi 18H05 GMT), a indiqué Mitsubishi Heavy Industries (MHI) dans un bref communiqué.

La base de lancement se trouve à Tanegashima, une île du sud-est de l'archipel.

«Les opérations d'extinction sont en cours», précisait alors l'entreprise, connue aussi dans le milieu de l'aviation.

«Des inspections sont nécessaires pour connaître les raisons de cet incendie et analyser les conséquences sur les équipements, ce qui nécessite du temps, d'où l'annulation du tir prévu», a-t-elle ajouté. Aucune date n'est encore fixée pour une nouvelle tentative. Le lanceur H-2B devait envoyer dans l'espace le 8e vaisseau de ravitaillement de l'ISS fourni par le Japon, HTV-8 aussi appelé Kounotori8.

Le précédent, 7e du nom, avait rejoint la Station spatiale internationale en septembre dernier. Depuis 2009, sept HTV ont rallié sans problème l'ISS, afin d'apporter à son équipage des équipements et des vivres et de récupérer les ordures. La fusée H-2B et le HTV ont été conçus et fabriqués en commun par la Jaxa et le conglomérat industriel diversifié Mitsubishi Heavy Industries (MHI).

THAÏLANDE: 28 morts et plus de 300.000 habitations endommagées par les inondations

Les inondations provoquées par deux tempêtes tropicales et de fortes pluies de mousson ont coûté la vie à 28 personnes et endommagé 370.749 habitations, indique un nouveau bilan des ces intempéries qui sévissent au nord et au sud de la Thaïlande depuis le 29 août dernier.

Les tempêtes tropicales «Kajiki» et «Podul» ont provoqué des inondations et des crues dans 32 provinces à travers le pays depuis le 29 août, a fait savoir mardi le département de la prévention des catastrophes, précisant que sept provinces sont particulièrement touchées.

Un précédent bilan faisait état de 16 morts.

A Ubon Ratchathani (nord-est), les districts de Muang et Warin Chamrap étaient sous les eaux depuis lundi lorsque la rivière Moon a débordé.

De nombreuses personnes ont été contraintes de quitter leur domicile pour se réfugier dans des abris temporaires. Les autorités provinciales ont déclaré qu'il s'agit des pires inondations depuis 17 ans.

Selon l'agence de météo, même si la tempête tropicale Kajiki a quitté le pays, les fortes précipitations de la mousson continuent de sévir et risquent d'aggraver la situation dans des zones déjà sinistrées.

Les télévisions locales ont diffusé des images d'équipes de secours procédant à l'évacuation des habitants à



bord de zodiacs. L'armée a été mobilisée dans les opérations de sauvetage.

Ces intempéries interviennent après une sévère sécheresse qui a sévi dans le pays durant plusieurs mois, affectant le secteur agricole, notamment les rizières privées des programmes d'irrigation en raison de la

forte baisse des retenues d'eau des barrages.

Les inondations actuelles ont fini par submerger des dizaines de milliers de terres agricoles.

Le gouvernement a ainsi annoncé des aides pour venir en aide aux agriculteurs affectés.

PORTUGAL: 43 migrants secourus par la Police maritime portugaise en mission en Grèce

La Police maritime portugaise en mission sur l'île grecque de Lesbos a secouru lundi 43 migrants à bord d'une embarcation de fortune, a annoncé mardi l'Autorité maritime nationale (AMN). «La police maritime a été informée par un navire des garde-côtes grecs qu'une embarcation de fortune a été détectée au sud de Molivos en dehors de la zone de patrouille de la police maritime», a indiqué l'AMN dans un communiqué, ajoutant que l'équipe de la police maritime a intercepté le bateau à bord duquel se trouvaient 43 migrants: 14 enfants, 13 femmes et 16 hommes.

«Les migrants ont ensuite été transportés à bord du

navire de la police maritime jusqu'au port de Skala Skamineas où ils ont débarqué en toute sécurité et ont été remis aux autorités grecques», précise le communiqué.

Cette opération de sauvetage porte à 1.103 le nombre de personnes sauvées par la police maritime portugaise en Grèce cette année, poursuit-il. Depuis l'année 2014, date à partir de laquelle la police maritime a commencé à participer à la mission Poséidon, placée sous l'égide de l'Agence en charge des frontières extérieures de l'Union européenne, Frontex, 5.917 personnes ont été secourues, conclut la même source.

AUSTRALIE: 6 jeunes par jour contraints de séjourner dans des maisons de retraite

Six jeunes australiens sont placés quotidiennement dans des institutions qui dispensent des soins aux personnes âgées, car ils ne peuvent aller nulle part ailleurs pour recevoir les soins dont ils ont besoin.

Ces personnes souffrent d'invalidités à vie, de maladies limitant leur vie active ou d'invalidités à la suite de blessures traumatiques, indique un rapport de la Commission royale d'enquête sur la qualité et la sécurité des soins aux personnes âgées.

«Chaque semaine, une moyenne de 42 jeunes australiens se trouvent contraints de séjourner dans des institutions qui dispensent des soins aux personnes âgées. Six par jour, 2.000 par an», a souligné Peter Rozen,



Conseiller à la Commission royale d'enquête sur la qualité et la sécurité des soins aux personnes âgées. «Les maisons de retraite sont censés être le dernier recours pour les jeunes, mais ce n'est pas le cas dans la pratique», a relevé M. Rozen.

Selon des statistiques officielles, 6.000 personnes de moins de 65 ans vivent actuellement dans les établissements de soins pour personnes âgées. La Commission royale d'enquête sur la qualité et la sécurité des soins aux personnes âgées a été établie pour examiner la qualité des services de soins aux personnes âgées et déterminer si ces services répondent aux besoins de la population australienne.

CHINE: 5 morts et 24 blessés dans un accident de la route dans le nord-est du pays

Au moins cinq personnes ont été tuées et 24 autres blessées suite au renversement d'un autocar mardi dans la province chinoise du Jilin (nord-est), ont annoncé les autorités locales. L'accident s'est produit

lorsque le véhicule s'est renversé dans un virage près du bourg de Ying'an, tuant cinq personnes dont le conducteur, selon le gouvernement de la ville de Hunchun, cité par l'agence Chine Nouvelle. L'autocar

transportait 28 villageois vers un site touristique, d'après les autorités.

Les blessés ont été évacués vers l'hôpital de la ville, et une enquête a été ouverte.

GRANDE-BRETAGNE: 86 migrants traversant la Manche interceptés en une journée

Les autorités britanniques ont annoncé hier avoir intercepté la veille 86 migrants traversant la Manche vers l'Angleterre à bord de petites embarcations, l'un des chiffres les plus importants des derniers mois.

En début de matinée mardi, la police aux frontières a intercepté sur deux embarcations différentes 23 personnes qui ont été emmenées à Douvres (sud de l'Angleterre).

Ces migrants ont affirmé être originaires notamment d'Irak, Afghanistan, Pakistan, Philippines et Ethiopie, selon un communiqué du ministère de l'Intérieur britannique. Aux alentours de midi, 18 personnes ont connu le même sort, tout comme 23 migrants, appréhendés par un autre bateau de la police aux frontières. Les autres migrants interceptés l'ont été après avoir réussi à gagner les côtes britanniques.

Mettant en exergue les dangers de telles traversées, un porte-parole du ministère de l'Intérieur a souligné qu'elles étaient organisées par des passeurs qui ne se soucient guère des vies humaines.

«Nous travaillons étroitement à tous les niveaux avec les autorités françaises pour lutter contre



cette activité dangereuse et illégale», a souligné cette source. Lors d'une rencontre le 29 août, les ministres de l'Intérieur britannique et français, Priti Patel et Christophe Castaner, ont évoqué la possibilité d'un «appui financier» du Royaume-Uni pour «juguler» les traversées de la Manche par des migrants, en

forte augmentation depuis le début de l'année. Depuis le début de l'année, 1.500 migrants ont tenté de traverser la Manche selon les autorités maritimes françaises, contre 586 en 2018.

Les plus désespérés tentent de traverser à la nage le détroit large d'une trentaine de kilomètres en son point le plus étroit.

DJIBOUTI: Lancement d'une formation sur la protection des «enfants de la rue»

L'Organisation mondiale pour les migrations (OIM) a lancé lundi à Djibouti une formation liée à la protection «des enfants de la rue», ont rapporté mardi, des médias locaux.

Organisée en partenariat avec le ministère djiboutien de la Femme et de la famille (MFF), cette formation a pour

objectif de mieux coordonner les différents travaux et actions des institutions publiques en charge de la protection des enfants et des ONG intervenants dans ce secteur à Djibouti. L'atelier de trois jours, devra s'appuyer également sur l'expérience de l'île Maurice en matière de protection des enfants de

la rue. «Ces enfants sont confrontés à de nombreux problèmes au quotidien, et il est du devoir du gouvernement djiboutien de les protéger car la République de Djibouti a ratifié toutes les conventions internationales et régionales protégeant les enfants, a déclaré la ministre djiboutienne de la Femme

et de la famille, Moumina Houmed Hassan. Selon elle, ces enfants de la rue doivent donc être protégés au même titre que les autres enfants.

Cette formation vient compléter par ailleurs une étude en cours de validation, portant sur la situation des enfants de la rue dans ce pays.

AUSTRALIE: Plus de la moitié de la population touchée par le phénomène du suicide

Quelque 56% des adultes australiens connaissent une personne morte par suicide, alors que huit personnes par jour mettent fin à leurs vies dans le pays-continent, relève une nouvelle étude.

Plus de 10 millions d'adultes australiens connaissent quelqu'un qui s'est suicidé, alors qu'un jeune sur deux est touché par une certaine forme de penchant au suicide avant l'âge de 25 ans, a précisé l'étude menée par l'ONG Suicide Prévention Australia, publiée dimanche. «Plus préoccupant

encore : lorsque nos jeunes auront 25 ans, ils auront une chance sur deux de connaître quelqu'un qui s'est suicidé», a indiqué la directrice générale de Suicide Prévention Australia, Nieves Murray.

Outre la dépression et les autres maladies mentales, l'abus d'alcool et de drogues, les conflits interpersonnels et familiaux, l'isolement social, le coût de la vie et la dette personnelle ont été identifiés comme les principaux facteurs de contribution au risque suicidaire

chez les Australiens, selon cette étude. Le taux de suicide a augmenté ces dernières années dans le pays-continent pour atteindre 21,9 sur 100.000 habitants en 2017, un taux supérieur à la moyenne mondiale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de 11,4 pour 100.000, selon le Bureau australien des statistiques. Selon les données du Bureau, les hommes sont plus vulnérables: 2,8% des décès chez les hommes sont attribuables au suicide, contre 1% des décès chez les femmes.

FRANCE: 14,1% de la population considérés comme pauvres en 2017

La France comptait en 2017 quelque 8,9 millions de personnes considérées comme pauvres, soit 14,1% de la population, un taux quasi stable par rapport à 2016, selon une étude de l'Institut national des statistiques (Insee) publiée mardi. Ces personnes pauvres, au sens statistique du terme, vivent avec moins de 1.041 euros par mois, seuil qui correspond à 60% du niveau de vie médian de la population. Les «inégalités de niveau de vie» sont «quasiment stables» en 2017, par rapport à 2016: les 10% les plus modestes ont un niveau de vie

inférieur à 11.990 euros annuels, soit 3,4 fois moins que les 10% les plus aisés, précise l'institut statistique.

En 2017, 37,6% des chômeurs étaient statistiquement pauvres, contre 7,1% des salariés, un écart qui «se réduit légèrement». Le niveau de vie médian de la population s'élevait en 2017 à 20.820 euros annuels, 0,4% de plus qu'en 2016 en euros constants. Il «augmente à un rythme modéré depuis quatre ans, après avoir diminué à la suite de la crise économique de 2008», relève l'Insee.

TANZANIE: 9 rhinocéros noirs provenant d'Afrique du Sud réinstallés au parc du Serengeti

Neuf rhinocéros noirs provenant d'Afrique du Sud ont été réinstallés dans le parc du Serengeti, dans le nord-ouest de la Tanzanie, dans le cadre d'un programme visant à repeupler les espaces protégés du pays de cette espèce menacée d'extinction, selon des sources officielles.

Issus d'une ferme sud-africaine de 37.000 hectares, Thaba Tholo (nord), les rhinocéros sont arrivés mardi matin à l'aéroport international Kilimandjaro (nord), avant d'être acheminés vers le célèbre Serengeti, a indiqué dans un communiqué le ministère tanzanien des Ressources naturelles.

«Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour protéger ces animaux», a promis le vice-ministre des Ressources naturelles, Constantine Kanyasu, devant la presse, à l'aéroport. Selon l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), il reste environ 5.000 rhinocéros noirs à l'état sauvage, ce qui les place parmi les animaux les plus menacés du monde.

Les populations de cet animal qui ne compte que peu de prédateurs à l'état sauvage, notamment en raison de sa taille et de sa peau épaisse, ont été décimées par le braconnage. Ce dernier est alimenté par une demande principalement en Asie, où l'on prête à la corne de rhinocéros des vertus médicinales. Selon la Frankfurt Zoological Society, l'écosystème constitué par le Serengeti et le Masai Mara, son prolongement côté kényan, abritait il y a 40 ans de 500 à 700 rhinocéros, que le braconnage avait réduits à une dizaine d'individus en 1977-1978.

Suite à des programmes de repeuplement et au renforcement de la lutte contre le braconnage, le nombre de rhinocéros en Tanzanie augmente depuis «quatre à cinq ans», pour un total de 167 individus en 2019, selon le ministère des Ressources naturelles.

DANEMARK: Utilisation du téléphone au volant: de nouvelles sanctions imposées



Le Danemark a annoncé mardi de nouvelles sanctions à l'encontre des conducteurs qui utilisent leur téléphone au volant, dont la révocation du permis de conduire.

Les contrevenants risquent de voir leurs permis de conduire perforés et trois «klips» de ce type en l'espace de trois ans entraînent la révocation du permis de conduire.

Pour les conducteurs ayant moins de deux ans d'expérience, le permis est perdu après seulement deux pénalités de ce type.

Selon le Conseil danois pour la sécurité du trafic, les contrevenants sont également passibles d'amendes d'un montant de 2 500 couronnes.

Auparavant, l'utilisation du téléphone au volant était punissable uniquement par une amende.

La nouvelle loi ne s'applique pas uniquement à l'utilisation des téléphones, mais concerne également les tablettes, les appareils de navigation par satellite, les ordinateurs, les montres intelligentes et les talkie-walkie.

L'utilisation légale d'équipements électroniques nécessite que le gadget soit placé dans un support fixe à l'intérieur du véhicule.

S'il ne se trouve pas dans un support fixe, il doit être utilisé sans toucher physiquement ses boutons ou son affichage (par exemple, via la commande vocale).

Selon un sondage Gallup, près de 34% des conducteurs danois sont distraits par leur téléphone portable ou leurs écrans de télévision lorsqu'ils conduisent, alors qu'un accident mortel sur trois est en partie causé par le manque d'attention des conducteurs.

En 2018, quelque 22.500 personnes ont été poursuivies pour usage de téléphone portable au volant.

Diabète : pourquoi prendre soin de vos gencives

Mesurer sa glycémie et faire ses injections d'insuline font partie du quotidien des personnes diabétiques. Mais la surveillance de la santé bucco-dentaire doit aussi devenir un geste réflexe. Car des dents en mauvaise santé peuvent aggraver le diabète.

Les effets du diabète sur la santé des dents

«Nombre de personnes diabétiques ignorent que les inter-relations de leur maladie avec la santé bucco-dentaire sont importantes et exigent un suivi régulier. En effet, les infections des gencives et des tissus de soutien des dents (maladies parodontales) peuvent aggraver le diabète. Et à l'inverse, un diabète mal contrôlé peut provoquer des infections et des caries» affirme l'Union française pour la santé bucco-dentaire (UFSBD). «Souvent sous-estimées, les complications dentaires du diabète cachent un mal évolutif qui peut aller jusqu'à l'infection buccale généralisée et la perte des dents» alertent les experts.

Caries, gingivite (l'inflammation de la gencive) ou parodontite (l'inflammation en profondeur de la gencive et de l'os qui soutient la dent): les personnes diabétiques sont trois fois plus vulnérables que les autres face à ces problèmes de santé bucco-dentaire car leur maladie diminue leur résistance aux infections microbiennes. En outre, leur salive plus sucrée attaque silencieusement l'émail des dents par le biais de la plaque dentaire. Comme les pieds ou la vue, les dents et les gencives des diabétiques ont donc besoin de beaucoup d'attention, même en l'absence de symptômes. «Or, on a constaté que seulement un tiers des personnes diabétiques a une consultation dentaire dans l'année, alors qu'un patient diabétique sur 2 présente une maladie parodontale» explique le Dr Christophe Lequart, chirurgien-dentiste et membre de l'UFSBD.

Quels soins des dents pour les diabétiques

«Les personnes diabétiques savent que le diabète augmente le risque de mortalité par maladie cardiovasculaire. Mais il faut savoir que les maladies parodontales multiplient par 3 ce risque de mortalité. D'où la nécessité de s'assurer auprès du dentiste que les effets du diabète sur la parodontite sont bien maîtrisés» ajoute le Dr Lequart.

«Brossez-vous méticuleusement les dents après chaque repas. Utilisez de préférence un dentifrice au fluor et du fil dentaire pour les zones inter-dentaires qui ne sont pas accessibles à la brosse.



- Faites un ou plusieurs bains de bouche quotidiennement, surtout si la colorite de la gencive est rouge, ce qui indique un début de gingivite qui pourrait évoluer vers une parodontite.

- Buvez beaucoup d'eau afin de ne pas avoir la bouche sèche. De nombreux médicaments antidiabétiques provoquent une sécheresse buccale. Or, le manque de salive est propice à l'apparition des premières lésions des gencives.

- Autre problème : la salive des diabétiques contient plus

de glucose, ce qui modifie la composition de la plaque dentaire et favorise le développement de bactéries dans la bouche. Un suivi régulier chez le dentiste, au moins deux fois par an, permet de supprimer d'éventuels foyers infectieux avec un détartrage.

- Venez systématiquement en consultation avec vos derniers analyses d'HbA1c (hémoglobine glyquée). Et dès qu'un symptôme de rougeur ou de gonflement de la gencive apparaît, prenez rendez-vous.

Brûlures : les petits garçons et les seniors sont particulièrement exposés

Parmi les personnes hospitalisées pour brûlures, un quart sont des enfants âgés de 0 à 4 ans et un quart sont des hommes âgés de plus de 50 ans. Mais les seniors courent plus de risques de décès que les tout-petits. Chaque année, près de 9 000 personnes sont hospitalisées pour brûlures. Mais, selon les chiffres recollés par l'Institut de veille sanitaire (InVS) lors de sa dernière étude à ce sujet, les petits garçons et les hommes âgés de plus de 50 ans seraient particulièrement exposés. En 2011, révèle l'Institut, parmi les 8 670 personnes hospitalisées pour brûlures, un quart sont des enfants âgés de 0 à 4 ans et un quart a plus de 50 ans. Les hommes représentent donc 63% des brûlés, et les plus âgés ont plus de risques d'en décéder. En effet, l'âge moyen des personnes qui ont succombé à



leurs blessures a évolué de 60,8 en 2008 à 63,7 en 2011. La moitié des 219 personnes décédées à l'hôpital pour brûlures en 2011 avaient plus de 65 ans.

L'incidence des hospitalisés pour brûlures est également en hausse chez les plus de 85 ans, passant de 11,6 à 13,9 pour 100 000 habitants entre 2008 et 2011.

Les séjours hospitaliers pour ce type de blessures sont généralement de longue durée, avec une moyenne de 7,5 jours, voire une moyenne d'un mois pour les plus gravement atteints (12%), pris en charge par les centres de traitement des brûlés. L'Institut rappelle que pour réduire le nombre d'incendies à la maison, l'installation d'un détecteur autonome avertisseur de fumée sera obligatoire dans toutes les habitations à partir de mars 2015.

Fatigue : 3 fleurs de Bach pour gagner du tonus

Ces 3 fleurs de Bach vous aideront à lutter contre la fatigue qui vous envahit lorsque l'hiver se prolonge et que le froid vous donne envie de rester sous la couette.

Mustard : pour chasser les idées noires

Les mois de janvier et février sont souvent synonymes de retour du froid, de journées de grisaille et de mélancolie saisonnière. La fatigue et les idées noires s'installent à mesure que l'hiver se prolonge et votre bonne humeur semble avoir pris ses quartiers d'hiver en attendant le retour du soleil.

Mustard est la fleur de Bach essentielle pour lutter contre la déprime saisonnière. Elle permet de chasser les idées noires et de renouer avec la joie de vivre. Elle est, par exemple, une aide précieuse pour les personnes qui travaillent dans des centres commerciaux et qui, en hiver, ne voient jamais la lumière du jour.

Mode d'emploi : versez le matin 8 gouttes de l'Élixir choisi dans une petite bouteille d'eau et buvez-la par petites gorgées tout au long de la journée. Pour venir à bout d'une fatigue solidement ancrée, optez pour une cure de 20 jours à un mois minimum.

Olive : pour retrouver du tonus

En cette période d'hiver qui se prolonge, il est normal de se sentir fatigué. Si vous n'avez pas de lampe de luminothérapie, les effets de l'absence de lumière se font sentir.

Olive s'adresse aux personnes qui se sentent à bout physiquement et moralement et aide à restaurer force et vitalité. Elle est souvent indiquée, par exemple, après une période d'hospitalisation, après un accouchement ou encore aux personnes qui passent de longues heures dans les dossiers et les chiffres en période de bilan !

Mode d'emploi : versez le matin 8 gouttes de l'Élixir choisi dans une petite bouteille d'eau et buvez-la par petites gorgées tout au long de la journée.

Hornbeam : pour vous aider à vous lever le matin

En ces jours de grand froid, vous resteriez bien sous la couette. Dès le matin, la lassitude vous envahit et se traduit par un tel relâchement musculaire que vous vous demandez si vous allez avoir la force de débrancher la journée.

Hornbeam agit comme un starter et vous donne le coup de pouce nécessaire pour démarrer la journée avec entrain et trouver la volonité nécessaire pour vous lancer dans de nouvelles tâches. Mode d'emploi : versez le matin 8 gouttes de l'Élixir choisi dans une petite bouteille d'eau et buvez-la par petites gorgées tout au long de la journée.

La nuit blanche cause du tort à notre cerveau

Voilà une étude qui devrait nous faire regretter d'avoir fait la fête toute la nuit. Le manque de sommeil déteint sur les neurones, accélérant leur dégénérescence, selon des chercheurs suédois de l'université d'Uppsala.

Couché à 7h du matin le 1^{er} janvier, vous accusez un sérieux déficit de sommeil. La fatigue se lit sur votre visage cerné, qui se souvient des excès du réveillon.

Ce dont on se doute moins, c'est que le cerveau aussi pâtit de ce manque de repos. L'université d'Uppsala (Suède) sort une étude sur les méfaits de la nuit blanche au niveau cérébral. Les chercheurs ont analysé le sang de quinze jeunes hommes en bonne santé dont certains venaient de dormir huit heures, d'autres de faire une nuit blanche.

Les résultats, à paraître dans la revue scientifique *Sleep*, donnent sérieusement envie de nous remettre au lit.

Ils montrent en effet que chez les volontaires en manque de sommeil, la concentration de deux molécules du cerveau, l'étholase, liée aux neurones, et la protéine S-100 B, a augmenté de 20%.

«Le nombre de ces molécules du cerveau augmente habituellement dans le sang à l'occasion des lésions cérébrales», traduit dans un communiqué repris par l'AFP le coordinateur de l'étude, Christian Benedict.

Autrement dit, «un manque de sommeil peut favoriser les processus de neurodégénérescence». A contrario, une bonne nuit de sommeil «pourrait être d'une importance critique pour le maintien de la santé du cerveau».



Les bienfaits confirmés d'un bon sommeil

Ces conclusions n'ont rien de surprenant puisqu'elles accablent les apports de littérature scientifique sur l'importance du

sommeil sur le cerveau. On sait depuis récemment que le cerveau est une machine formidable qui assure le nettoyage de toutes les toxines et déchets accumulés dans les cellules cérébrales. Il assure également une fonction de réparation de cellules essentielles pour le

bon fonctionnement de notre système nerveux.

Enfin, des chercheurs américains ont récemment suggéré que le fonctionnement cérébral des insomniaques n'était pas optimisé et donc plus sujet aux troubles de la mémoire.

Mal dormir favoriserait la fibromyalgie

La fibromyalgie pourrait être liée aux troubles du sommeil d'après une nouvelle étude scientifique britannique.

Trop peu de repos ou un sommeil de mauvaise qualité et non réparateur, pourraient favoriser le développement de la fibromyalgie chez les personnes âgées.

Les chercheurs de la Keele University du Staffordshire (Royaume-Uni) ont mené une étude médicale pour comprendre les facteurs de risque du développement de cette maladie peu connue et douloureuse.

Le Dr John McBeth de l'université de Keele, directeur de l'étude, a suivi pendant 2 ans, 4.326 participants, âgés de plus de 50 ans, 1.562 d'entre eux ne supportaient aucune douleur généralisée au début de l'étude, et 2.764 ressentaient de légères douleurs. Pour identifier les facteurs de développement de la fibromyalgie, l'équipe de chercheurs a regroupé des données médicales des volontaires. Ils ont analysé leur niveau de douleur ressentie, leur santé psychologique et physique et leur mode de vie.



Les résultats de cette étude ont montré que les troubles du sommeil (manque de sommeil, insomnies...) sont associés à un risque accru de développement d'une douleur généralisée, ou fibromyalgie.

La fibromyalgie est une maladie qui concerne entre 2 et 5% de la population française dont le diagnostic est actuellement difficile à poser, ses principaux symptômes étant aussi présents dans d'autres maladies. En effet, la fibromyalgie est «un état douloureux musculo-squelettique spontané diffus bilatéral évoluant depuis plus de 3 mois associé à la présence d'un minimum de 11 points tendino-musculaires sur 18 répertoriés». Fibromyalgie veut dire «fibros pour tissus fibreux, tendons, «mys» pour muscle et «algie» pour douleur.

Le directeur de l'étude de recommandation d'«inclure le facteur sommeil dans la prise en charge des douleurs musculo-squelettiques généralisées au même titre que même titre que la santé physique et psychologique».

Début à Nouakchott des travaux du 10^e Atelier de la Ligue des Oulémas, prêcheurs et imams du Sahel

Les travaux du 10^e Atelier de la Ligue des Oulémas, prêcheurs et imams du Sahel (LOPIS) ont débuté hier à Nouakchott (Mauritanie) et seront sanctionnés par la publication d'un Guide contre l'extrémisme, le premier du genre depuis sa création en 2013.

Ce 10^e Atelier de la Ligue des Oulémas, prêcheurs et imams du Sahel, organisé deux jours durant en collaboration avec l'Unité de fusion et de liaison (UFL), vise à finaliser le projet de «Guide des bonnes pratiques en matière d'enseignement de l'éducation religieuse face à l'extrémisme violent», et ce, en application des recommandations de la rencontre de Nouakchott, tenue les 6 et 7 juillet 2017, et au cours de laquelle il avait été convenu de l'impératif d'élaborer un tel Guide afin de protéger les jeunes contre l'extrémisme. Intervenant à l'ouverture des travaux, le président de la Ligue, Ahmed Mortadha, a mis en garde contre les dangers du détournement de la terminologie à des fins incitant à l'extrémisme, précisant que le projet de Guide des bonnes pratiques en matière d'enseignement de l'éducation religieuse accordait un grand intérêt à la question de la terminologie en lui consacrant un axe à part entière aux côtés des axes dédiés à «la morale» et aux «ambiguïtés». Pour sa part, le Secrétaire général par intérim de la LOPIS, Mohamed Dif, a mis en avant les principales activités de cette organisation, créée à Alger en 2013. Mettant en exergue l'importance de cette publication qui se veut «un outil pédagogique efficace pour protéger les jeunes contre le piège de l'extrémisme et leur éviter la mauvaise compréhension des concepts et de la terminologie», il a précisé que ce Guide était «le fruit des efforts des imams, prêcheurs et oulémas du Sahel avec l'aide périodique de l'Unité de fusion et de liaison (UFL)». Rappelant les enjeux et les défis auxquels fait face le monde aujourd'hui, dont la mondialisation et l'internet, le représentant du Centre africain des études et recherches sur le terrorisme (CAERT), Amer Dahmani, a mis en garde, quant à lui, contre les dangers de la pensée erronée véhiculée sur les réseaux sociaux et l'émergence de réseaux internationaux de cybercriminalité. De son côté, le représentant de l'Unité de fusion et de liaison (UFL) a mis en avant l'importance de l'intensification des efforts et de la coopération internationale pour faire face à l'extrémisme, appelant à l'association des acteurs de la société civile notamment le mouvement associatif et les médias, en privilégiant la sensibilisation, la réflexion et le didactique. Des interventions et des débats animés par les représentants des pays membres de la LOPIS et les instances participant à cette rencontre, dont le CAERT sont au programme de cet Atelier en vue d'enrichir le contenu de ce guide qui devrait être officiellement lancé jeudi (demain) en clôture de ces travaux. Le 10^e atelier de la LOPIS tend à mettre ce guide, après son élaboration définitive, à la disposition des Oulémas, prêcheurs et imams en vue de «lutter contre l'extrémisme, rétorquer aux ambiguïtés et renforcer les principes de la paix et de la réconciliation» à travers les propositions des membres pour «renforcer et améliorer le contenu de l'enseignement de l'éducation religieuse au sein des écoles», indique-t-on de même source.

Le projet du «Guide des bonnes pratiques pour l'enseignement de l'éducation religieuse dans la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent» qui sera publié après débat et enrichissement comprend trois axes «La terminologie», «La morale» et «Les ambiguïtés».

Le 10^e atelier de la LOPIS intervient après une série de rencontres tenues ces deux dernières années, en application de l'accord ayant sanctionné, les 6 et 7 juillet 2017, le 6^e atelier abrité à Nouakchott, où il a été convenu de la nécessité de renforcer les programmes scolaires d'enseignement de l'éducation religieuse et de les adapter pour faire face aux défis actuels, selon la même source. Les participants à la rencontre de Nouakchott 2017 avaient décidé d'élaborer un guide scientifique au profit des Oulémas, imams, prédicateurs et travailleurs dans le domaine religieux, dans le cadre de la lutte contre l'extrémisme et le fanatisme, en vue de prémunir les jeunes contre le danger de la radicalisation et de l'extrémisme violent. La mission de publication et de distribution du document a été confiée à l'UFL. Dans le but de préserver l'unité nationale et la cohésion sociale de chaque pays membre de la Ligue, les participants ont appelé, lors de ladite rencontre, «au respect des préceptes religieux justes pour faire face au fanatisme et à l'extrémisme violent», en tenant compte des spécificités de chaque Etat membre de la Ligue. Organisé par la Ligue en coordination avec l'UFL des Etats du Sahel, l'atelier verra la participation du «Centre africain des études et recherches sur le terrorisme (CAERT) relevant de l'UA» et de «la mission de l'UA au Mali et au Sahel». Créée en 2010, l'Unité de fusion et de liaison (UFL) est un mécanisme régional de coordination sécuritaire et d'échange d'information entre les pays du Sahel dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Prennent part à l'atelier des Imams, prédicateurs, Oulémas et Mourchidine représentant les pays membres de la Ligue (Algérie, Mauritanie, Libye, Mali, Nigeria, Niger, Burkina Faso et Tchad), outre trois autres pays observateurs dans le cadre du processus de Nouakchott (Côte d'Ivoire, Guinée), ainsi que des représentants d'organisations régionales et continentales et des universitaires.

DROITS DE L'HOMME: Une délégation sahraouie prend part à la 42^e session du Conseil des droits de l'homme à Genève

Une délégation de la société civile sahraouie prend part à la 42^e session ordinaire du Conseil des droits de l'homme des Nations unies à Genève.

La délégation sahraouie abordera toutes les questions relatives à la détérioration de la situation des droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara Occidental et aura également des interventions orales, lors des débats du Conseil des droits de l'Homme sur certains des sujets déjà inscrits par la présidence du Conseil à l'ordre du jour de cette session ordinaire, en ce qui concerne les détenus, les réfugiés et la détention arbitraire.

Durant cette session, la délégation sahraouie et plusieurs organisations et des militants étrangers organiseront des ateliers sur la détention arbitraire et les disparitions forcées dans les territoires occupés du Sahara Occidental, ainsi que sur la situation des réfugiés sahraouis et le droit au développement.

En marge de la 42^e session ordinaire du Conseil des droits de l'Homme, le Groupe des Etats de Genève pour le soutien au Sahara occidental a organisé mardi soir au siège du Conseil, une Conférence intitulée «Les droits de l'homme dans le contexte du soutien humanitaire».

Selon les organisateurs de la manifestation, cet atelier a pour objectif de soulever la question de la situation humanitaire «alarmante» dans les camps des réfugiés sahraouis et de mettre en évidence la question de l'aide humanitaire à la lumière de la pénurie constatée récemment par les donateurs, en contrepartie de l'augmentation de la proportion des réfugiés et des besoins nécessaires pour vivre et résister aux conditions climatiques.

La conférence a vu la participation du ministre de l'Eau du gouvernement sahraoui, Ibrahim Mokhtar Boudjema (Boukherouta), du président du Croissant-Rouge sahraoui, Yahya Bouhbi, de l'Ambassadeur d'Afrique du Sud en Suisse et des Nations Unies, Mme Nisovo Michactod-Disco, M. Joseph Sichla, coordinateur des droits de l'homme et du développement, et de militants des droits de l'homme venant des territoires occupés du Sa-



hara occidental, des membres de la Commission sahraouie des droits de l'Homme, ainsi que la Commission permanente du Front Polisario en Suisse.

Le symposium a enregistré aussi la présence d'un grand nombre de membres du corps diplomatique accrédités auprès de l'Organisation des Nations Unies pour les pays d'Afrique, d'Europe, d'Amérique latine et d'Asie, ainsi que des représentants d'organisations internationales et d'organisations s'intéressant aux droits de l'homme et aux activités humanitaires participant aux travaux de la 42^e session du Conseil des droits de l'Homme.

Cité par l'agence de presse sahraouie (SPS), le ministre sahraoui, Boudjema Boukherouta, a déclaré à l'occasion que le séminaire était très important. Dans le Sahara occidental occupé en général, le fait d'ajouter que de tels événements et réunions contribuerait grandement à réduire les problèmes humanitaires des réfugiés sahraouis et contribuerait à faire avancer le processus de règlement des Nations Unies vers une solution juste et pacifique au conflit du Sahara occidental, sur la base des résolutions des Nations Unies et du droit international. Pour sa part, le

président du Croissant-Rouge sahraoui, Yahya Bouhbi, a salué l'événement et l'importance de soulever la question de l'aide humanitaire, lors de la 42^e session du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, afin de permettre aux participantes et aux participants de voir en particulier la situation humanitaire dans les camps des réfugiés sahraouis.

Il a également exprimé sa gratitude pour le niveau et l'ampleur de la présence des ambassadeurs et des représentants des missions diplomatiques accréditées en Suisse, ainsi que des organisations internationales et des experts dans le domaine des droits de l'homme et de l'aide humanitaire, ce qui témoigne de la grande importance attachée à ce sujet étroitement lié aux droits de l'homme fondamentaux.

Ce séminaire a été l'occasion pour les conférenciers de soulever la situation humanitaire «alarmante» dans les camps de réfugiés sahraouis, en soulignant la question de l'aide humanitaire, qui a enregistré ces dernières années une grave pénurie de donateurs, en contrepartie de l'augmentation de la proportion de réfugiés dans le temps et des besoins de subsistance.

Sahara occidental: Le Haut commissariat aux droits de l'homme tenu de reprendre ses missions techniques

Le Groupe des Etats de Genève pour le soutien au Sahara occidental a réitéré son appel au Haut Commissaire aux droits de l'homme à reprendre le programme de missions techniques au Sahara Occidental tous les six mois et à faire rapport sur la situation des droits de l'homme pendant les sessions du Conseil des droits de l'Homme ou à fournir des raisons qui les empêchent de pouvoir accéder aux territoires occupés.

Dans une déclaration orale prononcée par la délégation sud-africaine, au cours de la séance plénière consacrée au point 2 de la session ordinaire du Conseil des droits de l'Homme à Genève (Suisse), les membres du Groupe des Etats de Genève pour le soutien au Sahara occidental ont souligné que la

situation «alarmante» des droits de l'homme et les graves violations commises au Sahara occidental occupé avaient récemment pris une tournure importante, notamment la répression exercée sur les civils sahraouis en juillet dernier dans la ville de Laayoune occupée. Ils ont en outre exprimé leur soutien à l'appel lancé par Amnesty International en faveur d'une enquête «impartiale» sur le recours «excessif» à la force par les forces d'occupation marocaines lors de ces événements sanglants.

Ils ont, à cette occasion, expliqué que «des violations verbales et systématiques» des droits de l'homme constatées «fréquemment» et «systématiquement» à l'encontre des civils non armés sont dues au fait que la Mission des Nations

unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) n'avait pas le mandat de surveiller et de rendre compte de la surveillance et de l'établissement des rapports sur les droits de l'homme de toutes les opérations de maintien de la paix dans la région.

En conclusion, la déclaration de la mission sud-africaine a rappelé au Haut Commissariat aux droits de l'homme, les engagements pris lors du premier Sommet mondial humanitaire, tenu à Istanbul en 2016, sur la reddition de comptes pour les auteurs et les personnes impliquées dans des violations graves du droit international humanitaire, et réclamé à cet égard, la mise en oeuvre de cet engagement à l'endroit de 173 600 Sahraouis dans les camps de réfugiés, plus de 600 Sahraouis victimes de

disparition forcée du fait de l'occupation marocaine et des dizaines de civils emprisonnés dans des prisons marocaines situées à des centaines de kilomètres de leur famille sont soumis à la torture physique et psychologique et se voient refuser le droit de visite et de soins médicaux.

La délégation sahraouie est composée du président du Conseil du Croissant-Rouge sahraoui, M. Bouhebeini Yahya, le ministre sahraoui de l'Environnement M. Brahim el Moukhtar et militants des droits de l'Homme venant des territoires occupés du Sahara occidental, des membres de la commission sahraouie des droits de l'Homme, ainsi que de la Commission permanente du Front Polisario en Suisse.

PALESTINE:

Hamas: Netanyahu vend «une illusion» à ses électeurs avec son plan d'annexion

Le mouvement palestinien de la résistance islamique, Hamas, a accusé mardi le Premier ministre israélien, Benyamin Netanyahu, de vendre «une illusion» aux électeurs israéliens en leur promettant d'annexer une partie de la Cisjordanie occupée.

«M. Netanyahu recherche le vote des électeurs d'extrême-droite en vendant à son public l'illusion qu'il pourra continuer l'occupation de notre terre éternellement», a déclaré Hazem Qassem, porte-parole du Hamas qui dirige la bande de Gaza depuis 2007.

«Le peuple palestinien continuera sa lutte jusqu'à avoir chassé l'occupation de ses terres et fondé un Etat indépendant», a dit M. Qassem.

Il a également souligné la nécessité de former «une position palestinienne unie qui adopte une résistance complète» contre le plan israélien d'annexer une partie des territoires palestiniens en Cisjordanie.

Cette réponse du Hamas fait suite à l'annonce par M. Netanyahu lors d'une conférence de presse plus tôt mardi qu'il imposerait la souveraineté d'Israël sur la vallée de la Jordanie s'il était réélu à l'issue des élections du 17 septembre.

M. Netanyahu a également déclaré qu'il imposerait également la souveraineté d'Israël sur d'autres régions de Cisjordanie tout aussi importantes. M. Qassem a appelé l'Autorité palestinienne à «améliorer la mise en oeuvre de sa décision de ne pas respecter les accords signés,



de cesser toute forme de coordination de sécurité (avec Israël) et de laisser les mains libres à la résistance armée».

«Ces propos de M. Netanyahu révèlent l'ampleur du crime commis par certains pays arabes qui ont normalisé leurs relations avec l'occupation (Israël)», a-t-il ajouté.

Avant les élections israéliennes en avril dernier, M. Netanyahu a fait vœu d'annexer la Cisjordanie, mais il n'a pas pris de mesures depuis

pour appliquer cette promesse. Israël s'est emparé de la Cisjordanie et de la bande de Gaza au cours de la guerre de 1967 au Moyen-Orient.

Les Palestiniens souhaitent établir un Etat indépendant suivant les frontières de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale.

Actuellement, près de 400 000 colons juifs vivent dans des communautés lourdement gardées en Cisjordanie, avec près de 2,8 millions de Palestiniens.

Fin de tous les accords de paix si Netanyahu annexe la vallée du Jourdain

Le président palestinien Mahmoud Abbas a mis en garde mardi que tous les accords de paix prendraient fin si le Premier ministre israélien Benyamin Netanyahu agissait pour annexer la vallée du Jourdain en Cisjordanie.

M. Abbas a indiqué que les accords signés avec Israël prendraient fin si la partie israélienne impose sa souveraineté sur la vallée du Jourdain, le nord de la mer Noire ou toute autre partie des territoires palestiniens occupés par

Israël depuis 1967. «Nous avons le droit de défendre nos droits et de réaliser nos objectifs par tous les moyens à notre disposition, quels qu'en soient les conséquences, car les décisions de M. Netanyahu enfreignent la légitimité internationale et le droit international», a déclaré le dirigeant palestinien. Cette réaction de M. Abbas fait suite à l'annonce par M. Netanyahu plus tôt mardi qu'il annexerait la vallée du Jourdain s'il était réélu lors des élections du 17

septembre. Mardi également, les ministres arabes des Affaires étrangères ont condamné les menaces de M. Netanyahu d'annexer la vallée du Jourdain occupée, qualifiant ce développement de dangereux et de «nouvelle offensive israélienne» qui sape les chances de paix.

Les ministres arabes, réunis au Caire pour la 152ème session du Conseil de la Ligue arabe, ont promis qu'ils étaient prêts à prendre toutes les mesures juridiques et politiques pour contrer

cette politique unilatérale d'Israël. Ils ont mis en garde que le gouvernement israélien porterait la responsabilité des conséquences de ces déclarations, qu'ils ont qualifiées de «dangereuses, illégales et irresponsables».

Ils ont réaffirmé leur adhésion aux principes de la position arabe soutenant les droits légitimes du peuple palestinien, y compris l'établissement d'un Etat palestinien indépendant sur les frontières de 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale.

ARABIE SAOUDITE:

Le prince héritier reçoit des évangélistes américains

Le prince héritier d'Arabie saoudite Mohammed ben Salman a reçu mardi une délégation d'évangélistes américains dans son palais à Djeddah, deuxième visite d'une délégation similaire dans le royaume.

Cette visite a lieu à la veille de l'anniversaire des attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis.

La majorité des kamikazes qui ont précipité les deux avions contre les tours jumelles à New York étaient des Saoudiens.

La délégation était conduite par l'écrivain israélo-américain Joel Rosenberg, a précisé l'agence officielle Saudi Press Agency (SPA).

Très «honoré d'être de retour dans le royaume d'Arabie saoudite pour (la deuxième) fois en moins d'un an», a écrit M. Rosenberg sur Twitter.

«Nous avons rencontré son altesse royale le prince héritier et d'autres hauts responsables pour discuter du terrorisme, de la paix, de la liberté



religieuse et des droits de l'homme», a-t-il ajouté.

La délégation a aussi rencontré le prince Khalid ben Salman, vice-ministre de la Défense, et le secrétaire général de la Ligue islamique mondiale Mohammed al-Issa, a indi-

qué l'agence SPA. Le prince héritier avait déjà reçu une délégation d'évangélistes américains conduite par M. Rosenberg en novembre 2018 en Arabie saoudite, pays abritant La Mecque et Médine, les lieux les plus saints de l'islam et où la pratique d'autres religions est interdite.

Les dirigeants saoudiens ont accueilli de nombreux représentants de différentes confessions chrétiennes au cours des derniers mois.

En avril 2018, ils avaient reçu le cardinal français Jean-Louis Tauran, président du conseil pontifical pour le dialogue interreligieux, décédé en juillet 2018, et qui était considéré comme un promoteur engagé du dialogue entre l'Eglise catholique et l'islam. En novembre 2017, le chef de l'Eglise maronite libanaise, Beshara Raï, a effectué une visite officielle en Arabie saoudite au cours de laquelle il a rencontré le roi Salman et le prince Mohammed ben Salman.

CORÉE DU NORD:

La Corée du Nord annonce avoir encore testé un «lanceur de missiles multiples»

Le leader nord-coréen Kim Jong Un a supervisé un nouveau test d'un «lanceur de missiles multiples de très grande dimension», ont rapporté mercredi les médias officiels, confirmant des tirs d'essai signalés la veille par la Corée du Sud et alors que Pyongyang a proposé à Washington de reprendre les négociations sur son programme nucléaire.

L'armée sud-coréenne avait fait état d'un nouveau lancement de «projectiles» -un terme par lequel elle qualifie généralement les missiles balistiques de courte portée- mardi à l'aube depuis le centre de la Corée du Nord.

Ces projectiles ont volé environ 330 km avant de s'abîmer en mer du Japon.

L'agence nord-coréenne KCNA a annoncé que Kim Jong Un avait personnellement dirigé sur le terrain cet essai destiné à «mesurer le temps de déploiement du lanceur de missiles. Elle a indiqué qu'au moins un autre test était encore à prévoir. Un essai de ce «lanceur de missiles multiple» avait déjà été annoncé fin août par la Corée du Nord, qui a par ailleurs tiré de nombreux autres projectiles depuis le début de l'été.

Le test de mardi est intervenu quelques heures après que le régime nord-coréen eut affirmé être prêt à reprendre les négociations avec les Etats-Unis, au point mort depuis février.

«Nous voulons nous retrouver en face-à-face avec les Etats-Unis fin septembre, à une date et en un lieu dont nous pouvons convenir», avait déclaré lundi la vice-ministre nord-coréenne des Affaires étrangères Choe Son Hui.

Après une dangereuse montée des tensions, les deux pays ont entamé un dialogue inédit depuis la rencontre historique de Donald Trump et Kim Jong Un en juin 2018 à Singapour. Mais leur deuxième sommet, en février à Hanoï, s'est soldé par un échec: le président américain a refusé de commencer à lever les sanctions en échange d'un simple début de désarmement nucléaire proposé par le dirigeant nord-coréen. Les négociations sont depuis à l'arrêt, malgré l'annonce d'une relance imminente faite par les deux hommes lors d'un troisième entretien plus improvisé, fin juin à la frontière entre les deux Corées.

VENEZUELA-COLOMBIE:

Caracas entame des manœuvres militaires à la frontière colombienne

Le Venezuela a commencé mardi à déployer 150.000 soldats à sa frontière avec la Colombie, a annoncé l'état-major, pour des exercices décrétés par le président Nicolas Maduro qui accuse son voisin de «manœuvrer» pour «déclencher un conflit». Des chars, des véhicules blindés armés de missiles et des dizaines de militaires de la Force armée nationale bolivarienne (FANB) commencent à arriver à l'aéroport de La Fria, dans l'Etat de Tachira (ouest), selon une source de presse sur place.

«La Force armée nationale bolivarienne est une force de paix (...)».

Nous respectons les forces armées de toute la planète, mais nous ne craignons personne», a affirmé à la presse l'amiral Remigio Ceballos, commandant stratégique opérationnel du Venezuela en lançant les exercices.

Cette région frontalière de la Colombie a été placée la semaine dernière en «alerte orange» par le président socialiste après qu'il a dénoncé les «manœuvres» de son homologue Ivan Duque pour «déclencher un conflit armé» avec le Venezuela. Pour sa part, le président colombien a dit ne pas céder «à la provocation» et a écarté l'hypothèse d'une intervention militaire contre son voisin. Ces exercices, qui se dérouleront le long des 2.200 km de frontière, doivent durer jusqu'au 28 septembre et mobiliser 150.000 des plus de 365.000 soldats que compte le Venezuela.

Nicolas Maduro s'en prend régulièrement à son homologue colombien qu'il qualifie de «sous-président» et affirme qu'il fomenté des actes «terroristes» pour tenter de le renverser.

ETATS-UNIS: Trump promet d'intensifier les combats contre les talibans en Afghanistan

Le président américain Donald Trump a une nouvelle fois promis hier d'intensifier les combats contre les talibans en Afghanistan après l'annulation samedi d'une rencontre avec ces derniers en vue de conclure un accord de paix, ont rapporté des médias.



"Au cours des quatre derniers jours, nous avons frappé notre ennemi plus fortement que nous ne l'avions jamais fait, et cela va continuer", a lancé M.Trump lors d'une cérémonie au Pentagone 18 ans jour pour jour après les attentats du 11 Septembre.

Evoquant l'attentat de Kaboul qui a coûté la vie à un soldat américain et qui l'a poussé à annuler la rencontre secrète prévue, M. Trump a estimé que les talibans avaient voulu montrer leur force mais qu'ils avaient en réalité démontré leur "faiblesse". Dimanche, les

talibans ont mis en garde les Etats-Unis, leur signifiant qu'ils souffriraient "plus que tout autre" après la décision surprise la veille du président Trump, concernant l'arrêt des pourparlers avec eux sur l'Afghanistan

Le mouvement averti qu'en conséquence, "l'Amérique souffrira plus que tout autre, sa crédibilité sera entamée... ses pertes humaines et financières vont augmenter...".

Les Etats-Unis ont engagé il y a un an des négociations directes et inédites avec les talibans, qu'ils ont chassés du pou-

voir en Afghanistan dans la foulée des attentats du 11 septembre 2001, perpétrés par le groupe Al-Qaïda.

L'accord sur le point d'être conclu prévoyait un retrait progressif des force américaines, devant passer de 13.000/14.000 soldats à 8.600 dans les prochains mois.

En échange les talibans interdiraient la présence sur le territoire d'organisations "terroristes", s'engageraient à une "réduction de la violence" dans certaines zones et entameraient un dialogue direct avec le gouvernement à Kaboul.

CANADA/LÉGISLATIVES: Coup d'envoi de la campagne électorale



Le Premier ministre sortant Justin Trudeau a annoncé hier la dissolution de la chambre des Communes, donnant le coup d'envoi de la campagne pour les législatives canadiennes du 21 octobre.

Le dirigeant libéral qui brigue un deuxième mandat, a rencontré la gouverneure générale Julie Payette pour lui demander de dissoudre la chambre basse du Parlement, conformément à son rôle de représentante de la reine Elizabeth II, chef de l'Etat.

"J'ai rencontré son excellence, la gouverneure générale, qui a accédé à ma demande de dissoudre le Parlement", a-t-il déclaré à la presse. La campagne électorale de 40 jours devra alors officiellement débiter, même si dans les faits, le Canada est plongé dans

une ambiance pré-électorale depuis le début de l'été. Elu en 2015, le libéral Justin Trudeau brigue un deuxième mandat. Il sera notamment opposé au leader des conservateurs Andrew Scheer, au chef du NPD (gauche) Jagmeet Singh et à la dirigeante du Parti vert Elizabeth May.

M. Trudeau, 47 ans, débute la campagne avec une légère avance sur les conservateurs du chef Andrew Scheer dans les sondages. Selon un sondage publié mardi par l'institut Mainstreet Research, pour le compte du groupe de presse Capitales Médias, la formation centriste de M.Trudeau est repassée en tête des intentions de vote, après des mois de coude-à-coude avec les conservateurs.

PUBLICITÉ

ORAN : Prochains travaux de réhabilitation de la maison de la Culture

Des travaux de réhabilitation préliminaires seront engagés prochainement au niveau de la maison de la culture d'Oran après la désignation d'une entreprise nationale spécialisée dans ce domaine, a-t-on appris hier de la direction locale de la culture.

L'opération nécessitera une enveloppe de près de 115 millions DA alors que le délai de la réalisation des travaux a été fixé à sept mois, selon les engagements de l'entreprise en question, qui vient de remporter la soumission lancée à cet effet, indique-t-on de même source.

La Maison de la Culture a fait l'objet auparavant de travaux de renforcement et de réhabilitation touchant, entre autres, les fondations et les plafonds, ce qui a nécessité sa fermeture durant de nombreuses années, après avoir fait l'objet d'infiltrations des eaux fragilisant ses structures.

Cette infrastructure a accueilli de nombreux événements culturels et artistiques nationaux et internationaux qui ont grandement contribué à la revalorisation du mouvement culturel et scientifique de la cité. Ces activités ont donné une certaine vitalité au centre-ville et à ses quartiers, en particulier pendant le mois sacré du Ramadan et lors de divers événements nationaux et religieux.

Le site, connu par les intellectuels de la ville d'Oran sous le nom du Palais de la culture, constituait aussi un formidable espace pour les jeunes et les associations pour la pratique de leurs



activités dans divers domaines culturels, scientifiques et sociaux.

D'ailleurs, malgré le transfert de l'administration de la Maison de la culture dans des locaux exigües, situés au quartier populaire de Sidi El-Houari, ses responsables ont continué à contribuer sans relâche à enrichir la scène culturelle en proposant des manifestations locales et nationales à diverses occasions ainsi que des manifestations

culturelles ayant attiré de nombreux intellectuels et un large public.

Ces événements ont lieu dans diverses structures culturelles, telles que le théâtre régional «Abdelkader Alloula», le Musée national «Ahmed Zabana» et le Musée d'art moderne et contemporain (Mamo), en plus de divers programmes dans les espaces des établissements universitaires et à caractère social, rappelle-t-on.

SAÏDA : Prochaine édition du Festival national de la littérature et du cinéma de la femme

La ville de Saïda renoue avec son Festival national de la littérature et du cinéma de la femme. Après une éclipse de cinq années, cette manifestation sera de retour avec sa 3ème édition, prévue du 28 septembre au 2 octobre prochains.

Le commissaire de cette manifestation, Belkacem Moulay, a indiqué à l'APS, qu'une cinquantaine de réalisateurs et réalisatrices, hommes et femmes de lettres, acteurs et actrices seront au rendez-vous de cette 3ème édition pour aller à la rencontre du public saïdi.

Les participants auront à présenter leurs dernières productions, débattre de la problématique du cinéma et la femme à travers à la fois de l'expérience des femmes cinéastes, de la représentation de la femme dans le 7ème art et de débattre de la production littéraire féminine.

Le volet cinéma du festival comprend la projection de huit films récents dont certains seront présentés en avant-première comme "Le flic de Belleville" de Rachid Bouchareb qui sera présent à Saïda. Le réalisateur de "Indigènes" et "Hors la loi" présentera également son film "London River".

A l'affiche, figurera également "Djenina" d'Abdelkrim Bahloul ou encore "Papicha" de Mounia Meddour, film très bien accueilli au dernier festival de Cannes, où il a été projeté dans la section "un certain regard". Les amateurs des longs métrages auront également l'occasion d'apprécier

"Jusqu'à la fin des temps", le film de Yasmine Chouikh, plusieurs fois primé lors de festival internationaux, "Les bienheureux" de Sofia Djama, prix de la meilleure réalisation au festival de Dubaï (2017), "Reconnaissance" de Salim Hamdi.

Organisé par le ministère de la culture, le festival consacra un volet à la production littéraire permettant à des hommes et femmes de lettres comme Yasmine Khadra, Amine Zaoui, Wassina Laaradj, Zineb Laouadj, Rabia Djalti et autres viendront débattre des relations littérature-cinéma-femmes.

Il est prévu également la tenue d'un atelier de formation en mise en scène au profit des jeunes cinéphiles, indiquent les organisateurs.

DÉCÈS Le moudjahid et historien Belkacem Babaci n'est plus

Le moudjahid et historien, Belkacem Babaci est décédé, mardi à Alger, à l'âge de 80 ans, a-t-on appris de son entourage. Né en 1939 à Alger, le défunt a rejoint les rangs du Front de Libération nationale (FLN) alors qu'il avait 20 ans avant d'occuper après l'indépendance, plusieurs postes dans des institutions étatiques.

Feu Belkacem Babaci a occupé, durant plusieurs années, le poste du pré-

sident de la «Fondation Casbah» créée en 1991, dans le but de protéger et préserver cette ancienne médina classée en 1992, patrimoine de l'humanité de l'Unesco.

Il était également connu pour ses émissions télévisées et radiophoniques sur la Casbah.

Le défunt a été inhumé hier au cimetière de Draria (Alger), conclut la même source.



DÉCÈS La comédienne Fouzia Menaceri s'est éteinte



La comédienne algérienne, Fouzia Menaceri est décédée, mardi soir à Alger, à l'âge de 79 ans, a-t-on appris auprès de ses proches. La défunte avait joué, à l'âge de 25 ans, le rôle de Hassiba Ben Bouali dans le célèbre film révolutionnaire "la Bataille d'Alger" (1966), réalisé par l'italien Gillo Pontecorvo.

Hassiba Menaceri a fait, également, une apparition dans "l'histoire du film la Bataille d'Alger", un documentaire réalisé par Salim Aggar, à l'occasion du 50e anniversaire de ce film culte. Il s'agit de plusieurs interviews réalisées avec les comédiens du film "la Bataille d'Alger". L'enterrement a eu lieu, hier après-midi, au cimetière d'El Alia à Alger.

TECHNOLOGIE

INTERNET Le FBI et le Nigeria coopèrent et arrêtent au moins 281 cybercriminels

Les autorités américaines et nigérianes ont annoncé mardi avoir intensifié leurs opérations conjointes contre des réseaux de cybercriminalité nigériens, avec près de 300 arrestations au cours des quatre derniers mois.

Une vaste opération destinée à contrer les «fraudes aux virements» a permis d'interpeller 281 personnes, 167 au Nigeria, 74 aux Etats-Unis, 18 en Turquie, 15 au Ghana et les autres en France, Italie, Grande-Bretagne, Japon, Kenya et Malaisie, selon un communiqué du ministère américain de la Justice.

Ce type de fraude vise souvent les employés d'entreprises ayant les moyens d'engager des transferts bancaires et consiste à se faire passer pour un partenaire commercial ou un supérieur hiérarchique et à leur demander de virer des sommes sur un compte à l'étranger.

Les organisations qui s'y adonnent réalisent souvent d'autres fraudes sur internet, notamment du hameçonnage ou de l'arnaque aux sentiments, a souligné le ministère américain, en rappelant que ces pratiques nées au Nigeria se sont propagées au monde entier.

La Commission nigérienne des crimes économiques et financiers (EFCC) s'est félicitée dans une conférence de presse à Lagos de la



coopération avec la police fédérale américaine. «Nos efforts de coordination EFCC/FBI ont enregistré des résultats extraordinaires», s'est réjoui Mohammed Abba, porte-parole de l'EFCC, qui s'exprimait aux côtés d'un représentant du FBI, Ahamd Uche.

M. Abba a précisé que lors de ces opérations, des sommes en liquide, en dollars et en nairas (monnaie nigérienne), avaient également été retrouvées pour un montant total équivalent à 383.000 euros. Mais au total, ce sont 3,7 millions de dollars qui ont été saisis, selon les autorités américaines.

Selon elles, parmi les entreprises victimes de ces fraudes se trouvent un établissement d'enseignement supérieur, une compagnie énergétique ou encore un centre de santé. Des centaines de particuliers ont également été piégés avec des millions de dollars envolés.

Le Nigeria est notoirement connu pour être l'un des pays abritant le plus de cybercriminels en Afrique. Le FBI et les autorités nigérianes, ainsi que celles d'autres pays, ont commencé à collaborer étroitement en mai pour lutter contre la cybercriminalité et ses réseaux, actifs aux Etats-Unis.

TENNIS / COUPE DAVIS 2019 : L'Algérie dans le Groupe «B», avec le Benin, le Kenya et Madagascar

La sélection algérienne de tennis a été reversée dans le Groupe «B» de la Coupe Davis 2019, prévue du 11 au 14 septembre courant à Nairobi (Kenya), suivant les résultats du tirage au sort, dévoilés hier par les organisateurs.



L'équipe nationale, composée de Mohamed Nazim Makhoulf, Youcef Rihane, Samir Hamza Reguig et Mohamed Hassen y sera opposée au Benin, Madagascar et le

Kenya, au moment où le Groupe «A» se compose du Mozambique, de la Namibie, de la Tunisie et du Nigeria.

Le vainqueur de la Poule «A» jouera face au second de

la Poule «B», tandis que le leader de la Poule «B» affrontera le second de la Poule «A».

Après quoi, les deux vainqueurs accéderont au Groupe

2 de la zone Europe - Afrique, en 2020.

La Délégation algérienne est conduite au Kenya par Hocine Cheghib, membre du Bureau fédéral de la FAT.

MONDIAUX-2019 DE SURF : 15 ans après son premier sacre, la Péruvienne Mulanovich s'offre l'or



La finale femmes des Mondiaux-2019 de surf a sacré la Péruvienne Sofia Mulanovich, mardi à Miyazaki, quinze ans après sa première médaille d'or.

«J'ai l'impression d'être dans un rêve.

C'est incroyable d'être ici et de gagner une médaille d'or contre les meilleures surfeuses du monde», s'est réjouie la péruvienne de 36 ans, au terme de cette compétition qualificative aux JO-2020 et qui a réuni les plus grandes nations et les meilleures surfeuses du circuit pro.

Championne du monde en 2004, Mulanovich a décroché la médaille d'or en dominant la triple championne du monde américaine Carissa Moore, la Brésilienne Silvana Lima et la Sud-africaine Bianca Buitendag. Le surf fera son entrée au programme olympique à l'occasion des JO-2020 à Tokyo.

HAND/ CAN JUNIORS FILLES 2019 (3E JOURNÉE): L'Algérie bat le Benin 36-30



La sélection algérienne juniors filles de handball a battu son homologue du Benin sur le score de 36-30, mi-temps (19-17) en match comptant pour la 4e et dernière journée dans le groupe B du 26e cham-

pionnat d'Afrique qui se déroule à la salle 29 juillet à Niamey (Niger). C'est le second succès de l'équipe algérienne après celui obtenu face au Niger (34-15) contre deux défaites devant la Tunisie (28-18) et la

RD Congo (30-25). Le sept algérien termine à la 3e place de son groupe avec 4 points devancé par la Tunisie (1re-8 points) et la RD Congo (2e/6 pts), les deux qualifiés pour les demi-finales. La sélection

algérienne affrontera en match de classement (5e-8e places) le Congo qui a terminé 4e du groupe A avec 1 point . Le groupe A composé de quatre équipes a été dominé par l'Angola (6 pts), devant la Guinée (3 pts), le Sénégal (2 pts) et le Congo (1pt). Les trois premières équipes sont qualifiées pour le Mondial juniors féminin qui aura lieu en Roumanie du 28 juin au 11 juillet 2020.

Jeudi 12 septembre :
Matches de classement (5e-8e journée)
12h00: Sénégal- Benin
14h00: Algérie-Congo
Demi-finale:
16h00: Angola- RD Congo
18h00: Guinée- Tunisie

BASKET-MONDIAL-2019 / : Le Nigeria qualifié aux JO-2020 en tant que meilleure sélection africaine



L'équipe de basket-ball du Nigeria a assuré sa qualification pour les Jeux olympiques-2020 de Tokyo, en tant que meilleure sélection africaine lors des Mondiaux-2019 organisés en Chine.

Le Cinq nigérian, auteur du meilleur classement africain, a terminé la 17e place du classement général du mondial de Chine et se voit donc qualifié d'office pour les JO-2020.

De son côté, la sélection tunisienne a terminé 20e au mondial de Chine, s'assurant ainsi une participation à l'un des quatre tournois qualificatifs pour les olympiades de Tokyo 2020.

La sélection tunisienne avait battu, au premier tour, l'Iran (79-67), et s'était incliné par deux fois devant l'Espagne (62-101) et le Porto Rico (64-67).

Lors des deux matches de classement, les tunisiens se sont bien tirés d'affaire en battant respectivement les Philippines (86-67) et l'Angola (86-84).

Les trois autres représentants africains dans ce Mondial, l'Angola 27, la Côte d'Ivoire et le Sénégal, ils ont terminé respectivement à la 27e, 29e et 30e places.

Ce mardi, en se qualifiant pour les demi-finales du Mondial-2019, l'Espagne a fait un grand pas vers la qualification pour les JO de Tokyo, déjà acquise par les Etats-Unis, l'Argentine, l'Australie, l'Iran, le Nigeria et le Japon. Les deux meilleures nations européennes de la Coupe du monde en Chine valident leur billet direct pour Tokyo à l'été 2020.

En cas de défaite de la République tchèque contre l'Australie, ou de la France contre les Etats-Unis, en quarts de finale mercredi, l'Espagne validerait automatiquement sa place pour les Jeux en 2020.

En cas de défaite des Français et des Tchèques en quarts de finale, le mini tournoi pour la 5e place entre la Pologne, la Serbie, la France et la République tchèque, deviendrait crucial pour le second billet réservé aux Européens.

Pour les pays recalés à l'issue du Mondial, quatre tournois internationaux avec chacun six équipes délivreront les quatre derniers tickets du 23 au 28 juin 2020, soit quatre semaines avant l'ouverture des Jeux.

Pays qualifiés pour les JO-2020 (6/12):
Asie: Japon (pays hôte) et Iran (Mondial-2019)

Amériques: Etats-Unis (Mondial-2019) et Argentine (Mondial-2019)

Afrique: Nigeria (Mondial-2019)

Océanie: Australie (Mondial-2019).

LIGUE 1/USM BEL ABBÈS : Le club à nouveau saisi par la CNLR

La direction de l'USM Bel-Abbès a été à nouveau saisie par la Chambre nationale de résolution des litiges (CNLR) pour la régularisation de la situation financière de deux de ses anciens joueurs qui ont eu gain de cause après avoir recouru à cette instance, a-t-on appris hier de ce club de Ligue 1 de football.

Cette nouvelle affaire intervient après à peine deux semaines de la clôture du dossier d'autres anciens joueurs de cette équipe ayant recouru eux aussi à la CNLR.

Cette dernière a ordonné la non qualification d'une douzaine de nouvelles recrues des Vert et Rouge jusqu'à l'assainissement par ce club de sa situation financière envers les plaignants.

Raison pour laquelle d'ailleurs, l'USMBA a évolué lors des deux premières journées du championnat sans ses nouvelles recrues.

La direction de cette formation a du s'acquitter de près de 70 millions DA pour obtenir les licences de ses nouveaux joueurs qui ont pris part à la précédente rencontre de l'équipe, battue par le NC Magra à Sétif, pour ce qui est sa troisième défaite pour autant de matchs en championnat.

Et pour ne pas connaître le même sort que celui du mercato estival lors de la prochaine période des transferts en dé-



cembre à venir, les responsables de la formation de la "Meckerra" sont dans l'obligation de régler les dettes des deux joueurs plaignants, au moment où leur club se débat toujours dans une grave crise financière. Mais au grand bonheur de la direction d'"El-Khedra", cette dernière vient de bénéficier d'une appréciable subvention de l'APC de Sidi Bel-Abbès, de l'ordre de 30 millions DA,

ce qui constitue une bouffée d'oxygène, indique-t-on de même source.

Sur le plan sportif, les protégés du nouvel entraîneur, Abdelkader Yaïche, se préparent à accueillir jeudi le NA Hussein Dey dans le cadre de la quatrième journée de la Ligue, un adversaire qui lui aussi en difficulté sur le double plan financier et sportif.

Et pour sa première sortie

avec l'USMBA, le successeur de Younes Ifticene, risque de ne pas être autorisé à diriger ses capés du banc de touche, du fait qu'il ne dispose pas encore de sa licence, soit le même problème qu'avait affronté son prédécesseur l'ayant, entre autres raisons, poussé à jeter prématurément l'éponge, rappelle-t-on.

CORRUPTION - ENQUÊTE : Sept nouvelles perquisitions, en Belgique, à Londres et à Monaco

Sept perquisitions ont été effectuées en Belgique, à Londres et à Monaco, sur des cas de corruption dans le football, et deux personnes ont été arrêtées, dont un agent de joueurs, a annoncé hier le parquet fédéral belge.

Cette enquête, qui ciblait initialement le transfert en 2015 de l'attaquant serbe Aleksandar Mitrovic d'Anderlecht (Belgique) à Newcastle (Angleterre), avait déjà donné lieu à une série de perquisitions le 24 avril en Belgique, mais à ce moment-là, il n'y avait eu aucune arrestation.

La nouvelle étape de l'enquête vise cette fois l'agent de joueurs Christophe Henrotay, soupçonné d'avoir perçu «des rétro-commissions frauduleuses» dans le cadre d'un autre transfert, et qui a été interpellé à Monaco, selon une source proche de l'enquête.

Il est l'une des deux personnes interpellées lors de la nouvelle série de perquisitions, menées mardi et mercredi.

De son côté, le parquet fédéral n'a révélé aucun nom, évoquant simplement les arrestations d'un «agent de joueurs à Monaco» et de «son assistant, en région liégeoise» (Est de la Belgique).

Cette seconde vague de perquisitions est «consécutive à la première opération, réalisée en avril dernier au siège du club de football du RSC Anderlecht et à l'Union belge de football», a indiqué le parquet dans un communiqué. «Les faits concer-



nent notamment des opérations de blanchiment d'argent et de corruption privée dans le cadre de transferts de joueurs de football», est-il souligné.

Il y a eu sept perquisitions mardi et mercredi, a précisé le parquet : «quatre en Principauté de Monaco, deux en Belgique et une à Londres».

Elles ont été menées sous la direction d'un juge d'instruction de Bruxelles par l'Organe central de répression de la corruption (OCRC), en collaboration avec la police judiciaire fédérale de Liège, la police monégasque, la Metropolitan police et le

HM Revenue & Customs de Grande-Bretagne. Le 24 avril dernier, cinq perquisitions avaient été effectuées, dont trois dans la commune bruxelloise d'Anderlecht, visant notamment le stade et le centre d'entraînement du club le plus titré de Belgique.

Une autre avait visé le siège de l'Union belge de football (la fédération nationale, ndlr) à Laeken.

Cette enquête est distincte de celle du «footballgate», vaste dossier de fraude inscrit en Belgique dans lequel une vingtaine de personnes (agents, arbitres, dirigeants etc) ont été inculpées depuis octobre 2018.

CHAMPIONNAT DE LIGUE 2 ESPAGNOLE - TRANSFERT : L'Algérien Benkhemassa enfin qualifié avec Malaga

Le milieu de terrain international algérien Mohamed Benkhemassa est enfin qualifié avec son nouveau club, le FC Malaga, et pourra ainsi jouer dès la prochaine journée de Ligue 2 espagnole de football, prévue samedi prochain, ont annoncé hier certains médias.

L'ex-porteur d'eau de l'USM Alger (26 ans) avait été retenu

dans la liste des 18 lors de la précédente journée contre Almería, avant de s'en voir retiré à la toute dernière minute, après que son entraîneur se soit rendu compte qu'administrativement parlant, il n'était pas encore qualifié pour jouer.

Le problème étant désormais résolu, Benkhemassa pourra jouer dès la prochaine journée,

la 5e, prévue le 14 septembre courant, en déplacement chez Mirandès.

Malaga, club andalou, occupe actuellement la 13e place au classement général du championnat espagnol de deuxième division, avec quatre points.

Il reste sur une défaite à domicile contre Almería (0-1).

APS



Coupe d'Afrique des U23 (Eliminatoires /dernier tour retour):

Résultats partiels Résultats partiels des matchs retour du troisième et dernier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations des moins de 23 ans de football, dont la phase finale aura lieu en Egypte en novembre prochain.

Dimanche 8 septembre Retour /Aller

Congo- (+) Zambie 3-3 (1-2)

Mardi 10 septembre

(+)Nigeria- Soudan 5-0 0-1

Zimbabwe- (+)Afrique du Sud 0-0 0-5

Guinée - (+) Côte d'Ivoire 1-2 1-0

(+)Mali- Maroc 1-0 1-1

Tunisie- Cameroun en cours 0-1

Algérie- Ghana 20h45 1-1

Les sept qualifiés plus l'Egypte (pays hôte) se qualifieront pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations des moins de 23 ans prévue en Egypte du 8 au 22 novembre 2019 et dont les trois premiers se qualifieront au tournoi de football des Jeux Olympiques Tokyo 2020.

CAN 2019 (U23) 3E ET DERNIER TOUR QUALIFICATIF RETOUR /: L'Algérie éliminée par le Ghana (0-1)

La sélection algérienne des moins de 23 ans (U23) a été éliminée de la Coupe d'Afrique des nations prévue en Egypte (8-22 novembre) après sa défaite face à son homologue du Ghana (0-1), mi-temps (0-0), mardi soir au stade 8 mai 45 de Sétif en match retour du troisième et dernier tour qualificatif à la CAN-2019.

L'unique but de la rencontre a été inscrit par Yaw Yeboah (69) pour le Ghana.

Au match aller disputé le 6 septembre dernier à Accra, les deux équipes avaient fait match nul (1-1). La phase finale de la Coupe d'Afrique des moins de 23 ans se déroulera en Egypte du 8 au 22 novembre 2019 avec la participation de 8 pays.

Les trois premiers se qualifieront pour le tournoi des Jeux Olympiques Tokyo-2020.

RÉUNION DU COMITÉ CONJOINT DE LA FIFA ET LA CAF: Plusieurs sujets abordés au Caire

Plusieurs sujets entre autres la transparence de toutes les opérations de la CAF ont été abordés lors de la première réunion du comité conjoint de la FIFA et la CAF réforme taskforce au Caire, tenue mardi au siège de l'instance africaine.

Les principaux sujets de discussion ont porté sur l'audit, la transparence de toutes les opérations de la CAF, la nécessité de respecter des normes de conformité plus strictes, l'organisation efficace et professionnelle des compétitions, la croissance et le développement du football africain, ainsi que la promotion et le soutien aux 54 associations membres de la CAF, précise la même source.

La réunion a également porté sur la sécurité et la sûreté du football, la gouvernance du football africain et la génération de revenus pour les compétitions et les événements du continent.

Entre-temps, la direction de la CAF et de la FIFA poursuivront leurs activités et rencontrant ce mercredi les présidents des clubs africains les mieux classés pour échanger sur l'amélioration des compétitions interclubs continentales.

S'exprimant lors de la réunion, le président de la CAF, a remercié les membres du groupe de travail d'avoir accepté d'aider la CAF à accélérer son programme de réformes, en dépit de leurs multiples obligations.

« Nous avons rencontré des obstacles qui nous ont obligée à demander l'assistance de la FIFA, c'est pourquoi nous avons également besoin de votre expertise. Ensemble, nous irons de l'avant » a déclaré le président Ahmad. Le président de la FIFA, Gianni Infantino, a déclaré qu'il soutenait pleinement les travaux du groupe: « Si cette coopération CAF/FIFA réussissait, le football africain susciterait encore plus de convoitise.

Vous, membres du groupe de travail, constituez la base sur laquelle sera construit l'avenir du football africain. Nous comptons sur votre soutien, votre passion et votre innovation.

« Les membres du groupe de travail sont: Abdoulaye Diop (Mali), Hossam El Shafei (Egypte), Janet Katisya (Kenya), Martin Ngoga (Rwanda) et Anin Yeboah (Ghana).

LIGUE 1 ALGÉRIENNE : La justice rassurante pour un traitement rapide du dossier de l'USM Alger (Club)

La direction de l'USM Alger a annoncé hier que "la justice a été rassurante cette semaine" quant à un "traitement rapide" de son dossier, en espérant que cela permettra de "débloquer rapidement" ses comptes bancaires, qui avaient été gelés au début de l'été, après l'emprisonnement pour six mois du propriétaire du club Ali Haddad, poursuivi pour faux et usage de faux.



"La justice a rassuré le club cette semaine qu'elle est en train de traiter sérieusement son dossier, et nous espérons que cette affaire connaisse un dénouement rapide, pour que l'USMA retrouve enfin sa sérénité" a indiqué la direction du club champion d'Algérie en titre dans un communiqué.

Propriété de l'Entreprise de travaux publics ETRHB, dont le Président-Directeur Général Ali Haddad a été emprisonné au début de l'été pour faux et usage de faux, l'USMA avait subi de plein fouet les répercussions de cette situation, en voyant notamment ses comptes bancaires gelés jusqu'à nouvel ordre. La direction de l'USM Alger a annoncé mercredi que "la justice a été rassurante cette semaine" quant à un "traitement rapide" de son dossier, en espérant que cela permettra de "débloquer rapidement" ses comptes bancaires, qui avaient été gelés au début de l'été, après l'emprisonnement pour six mois du propriétaire du club Ali Haddad, pour-

suivi pour faux et usage de faux. dre. Ainsi, privé de liquidités, le club a éprouvé de grandes difficultés, aussi bien pour assurer ses déplacements en Ligue des champions d'Afrique que pour régulariser la situation financière de ses salariés, y compris les joueurs qui se sont lancés dernièrement dans

un mouvement de contestation. Le champion d'Algérie en titre affrontera les Kenyans de Gor Mahia dimanche soir au stade Mustapha Tchaker de Blida en match aller des seizièmes de finale de la Ligue des champions. La manche retour aura lieu le 29 septembre à Nairobi.

PUBLICITÉ

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Communication

Prix du Président de la République,
du Journaliste Professionnel
Cinquième édition, 2019

« Les vertus du dialogue »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel», dans sa cinquième édition, comptant pour l'année 2019, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2019.
Ce prix a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la créativité et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- L'information écrite : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- L'information télévisuelle : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- L'information radiophonique : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- La presse électronique : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- L'illustration : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse nationale durant la période 2018 - 2019.

Thème du concours: « Les vertus du dialogue »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

- Pièces administratives :
 - Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
 - Attestation de travail datée de moins de trois mois.
- Œuvre objet de participation :
 - L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.
- Formulaire de candidature portant ce qui suit :
 - Données personnelles sur le candidat ;
 - Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
 - Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du média employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 Frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 10 octobre 2019.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication : <http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

LIGUE 2 (4E JOURNÉE): USM El Harrach- MC El Eulma domicilié au stade Omar-Hamadi (Bologhine)



Le match USM El Harrach- MC El Eulma comptant pour la 4e journée du championnat de Ligue 2 se jouera au stade Omar Hamadi (Bologhine) le samedi 14 septembre à 16h00, a indiqué hier la Ligue de football professionnel (LFP). Ce sera la deuxième fois de suite cette saison que l'USMH va accueillir

son adversaire au stade Omar Hamadi en raison des travaux en cours au stade du 1er novembre de Mohammadia. Lors de la deuxième journée disputée le 2 septembre dernier, l'USMH avait reçu le RC Arbaâ (1-3) au stade Omar Hamadi.

APS

CLAUDE PUEL VERS LE SPORTING ?

Nouveau challenge pour Claude Puel ? Licencié en février 2018 de Leicester, l'entraîneur français âgé de 58 ans serait proche de prendre la tête du Sporting Portugal selon L'Équipe. Les dirigeants portugais sont à la recherche d'un nouvel entraîneur depuis l'éviction du néerlandais Marcel Keizer, officialisé ce mardi. L'ancien entraîneur de Nice et de Lyon serait intéressé par l'opportunité de diriger l'actuel cinquième de Liga NOS, et pourrait ainsi découvrir un troisième championnat.



SERGIO RAMOS VEUT CROIRE AU BALLON D'OR

Dans un entretien donné au journal As, Sergio Ramos s'est dit persuadé de pouvoir remporter un jour le Ballon d'Or. "Le Ballon d'Or peut-être. Je ne sais pas si c'est proche ou lointain.

Si Cannavaro l'a eu, pourquoi pas ? Vous devez garder cette illusion que cela puisse m'arriver", a déclaré l'international espagnol au journal As. Si le footballeur de 33 ans n'a aucune chance de succéder à son coéquipier Luka Modric, un autre joueur à son poste fait partie des grands favoris en la personne du Néerlandais Virgil van Dijk.

Chelsea songe à Youcef Atal

La presse anglaise relaye ce matin un intérêt de Chelsea pour Youcef Atal en vue du mercato de janvier. Le tout en reprenant une brève d'un média italien. On fait le point sur cette rumeur qui n'est pas nouvelle.

Auteur d'une grande saison 2018-2019 avec l'OGC Nice, Youcef Atal a beaucoup fait parler cet été sur le marché des transferts. Le PSG s'est notamment renseigné, tout comme plusieurs gros clubs européens. Blessé durant la CAN remportée par l'Algérie, le feu-follet niçois est finalement resté au Gym, avec qui il réalise un bon début de saison.

Sans surprise, son nom est toujours au coeur des rumeurs. Il y a deux jours, le site italien CalcioMercato.com a ainsi écrit une brève... de deux lignes pour nous dire que l'international algérien plaisait à Chelsea et Valence.

Ce matin, les tabloïds anglais reprennent cette info et annoncent que les Blues pourraient mettre 40 M€ sur la table en janvier, à condition que leur interdiction de recrutement soit levée par le Tribunal arbitral du sport. En avril dernier, le Daily Telegraph avait déjà évoqué l'intérêt du club londonien pour Atal, mais Chelsea n'a pas pu recruter cet été et n'est pas allé plus loin. De son côté, Valence a investi 12 M€ dans les dernières heures du mercato sur le jeune latéral droit portugais du Sporting CP, Thierry Correia (20 ans). Peu probable donc que le club espagnol, qui n'a pas des moyens illimités qui plus est, se positionne cet hiver. On serait même assez surpris que Nice et ses nouveaux propriétaires anglais lâchent leur meilleur joueur en plein milieu de saison. L'été prochain en revanche, Atal animera sans doute le marché des transferts. Et cette fois, Chelsea pourra à coup sûr recruter.

Cascarino : «Sterling meilleur que Neymar»

L'ancien joueur de l'OM a comparé l'Anglais et le Brésilien mais a affiché une claire préférence envers l'ailier de Manchester City.

Neymar est-il toujours le troisième meilleur joueur du monde ? Pas selon Tony Cascarino en tout cas. Souvent placé juste derrière Lionel Messi et Cristiano Ronaldo parmi les meilleurs joueurs de la planète ces dernières saisons, l'international brésilien a connu deux saisons en demi-teinte avec le PSG, gêné par les blessures. Mais pour certains comme Tite, le sélectionneur du Brésil, il reste tout de même un phénomène et le meilleur joueur derrière les deux mastodontes. Pourtant de nombreux joueurs cherchent à bouleverser cet équilibre avec de très belles performances.

Durant cette trêve internationale, Neymar a fait les beaux jours du Brésil en marquant en adressant une passe décisive face à la Colombie, mais Raheem Sterling a lui aussi brillé. L'ailier de Manchester City, buteur face à la Bulgarie, a marqué sept buts lors de ses sept dernières sélections avec l'Angleterre et continue d'affoler les statistiques.



DEUX CADRES BIENTÔT PROLONGÉS

Manchester United souhaite prolonger deux de ses cadres à qui il ne reste que deux ans de contrat. Manchester United n'a pas énormément recruté cet été avec seulement trois arrivées. Logique pour un club qui démarre un nouveau cycle, et dont la priorité était de conserver ses meilleurs éléments tout en se débarrassant dans un premier temps de ses indésirables. Ainsi, après avoir fait signer un nouveau bail à Anthony Martial en janvier dernier et d'être proche de faire de même avec David de Gea, United aurait en tête de prolonger deux nouveaux joueurs.

JACKPOT POUR RABIOT

Aujourd'hui membre de l'équipe de la Juventus Turin, Adrien Rabiot n'a pour le moment pas beaucoup joué en championnat. Une tendance qui devrait changer notamment du fait de son statut au club.

Ce mardi la "Gazzetta dello Sport" révèle le vrai salaire d'Adrien Rabiot avec la Vieille Dame. Agé de 24 ans, l'ancien milieu du PSG toucherait près de 7 millions d'euros net par an (plus 2 millions de bonus en prime). Il est ainsi au cinquième rang des joueurs les mieux payés de Serie A. Rabiot a disputé son premier match dans le championnat italien face à Parme, le 24 août.



Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction
Abdelmadjid TAREB

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. :** 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / **E-MAIL :** contact@dknews-dz.com - **SITE :** http://www.dknews-dz.com

RÉDACTION ADMINISTRATION
«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. :** 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / **E-MAIL :** contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION :** S.I.A.
Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL. :** 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - **FAX :** 021.73.95.59 / 021.73.99.19

Jeudi 12 septembre 2019 / 12 Muharram 1441 - N° 2312 - 7^e année

ENERGIE : Sonatrach prend part au congrès mondial de l'Énergie à Abu Dhabi

La Société nationale des hydrocarbures (Sonatrach) prend part aux travaux de la 24^e édition du Congrès Mondial de l'Énergie, qui se déroulent à Abu Dhabi, du 9 au 12 septembre 2019, indique la société dans un communiqué.

Conduite par le Président Directeur Général de la Sonatrach, M. Rachid Hachichi, la délégation algérienne est composée, notamment, du PDG de Sonelgaz ainsi que de hauts cadres du secteur de l'énergie en Algérie. Les travaux de ce congrès, placé cette année sous le thème

«l'énergie au service de la Prospérité», ont vu la participation des représentants de plus de 150 pays et 90 managers des compagnies œuvrant dans le secteur de l'énergie.

M. Hachichi a pris part à une session consacrée aux nouvelles perspectives régionales, portant sur la transition énergétique en Afrique, selon la même source. Lors de son intervention, il a souligné que le taux de couverture nationale en électricité a atteint presque les 100%. Il a également abordé le sujet du mix énergétique

en déclarant que la Sonatrach s'inscrit dans la diversification et l'efficacité énergétique. Durant cette manifestation, la délégation algérienne s'est entretenue avec les responsables de plusieurs sociétés internationales spécialisées dans la chaîne de valeurs des hydrocarbures. Les discussions ont porté sur les projets présents et à venir, en vue de renforcer leurs relations, sur la base d'une coopération mutuellement bénéfique», indique le communiqué. «A travers sa participation à cette manifestation mondiale, Sonatrach, une entre-



prise citoyenne, confirme sa position d'acteur majeur, œuvrant pour la prospérité énergétique», souligne la compagnie dans son communiqué.

INDUSTRIE Le premier Salon international de l'industrie du bois ouvre ses portes avec une forte participation turque

Le premier salon international du bois Woodex 2019 a ouvert ses portes hier à Alger en présence de 43 entreprises du secteur dont 23 venues de Turquie.

Interrogé par la presse en marge de la cérémonie d'inauguration de cette manifestation organisée du 11 au 14 septembre, le responsable du salon, Smail Hamrouni, a fait savoir que cette 1^{ère} édition s'adresse à l'ensemble des professionnels du secteur proposant des opportunités d'affaires, d'échanges et de rencontres pour permettre de développer les différentes activités de la filière bois sur le marché algérien. «Parmi les entreprises présentes, l'on note celles produisant de la matière première, d'autres qui commercialisent des machines ainsi que des entreprises qui fabriquent du mobilier», détaille M. Hamrouni, expliquant que l'objectif de ce salon est de créer des relations de partenariat et d'échange d'expérience entre des entreprises algériennes et étrangères.

En ce qui concerne les entreprises turques, il s'agit de lier contact avec leurs homologues au niveau local pour d'éventuels partenariats, notamment dans le domaine de fabrication de machines de production, a-t-il enchaîné. «C'est la première fois que nous venons en Algérie, si nous trouvons des partenaires nous pouvons lancer des investissements mixtes dans le pays», confie un responsable d'une entreprise turque de fabrication d'une sorte d'adhésifs de décoration pour les portes en bois.

Parmi les participants, Mohamed, présente sa société basée à Oran, spécialisée dans la production de mobilier en kit pour les professionnels et les particuliers. «Notre but lors de cet événement est de trouver des partenaires professionnels pour la commercialisation à travers le pays de nos produits fabriqués localement», affirme le chef de cette entreprise. A noter que des trophées «Woodex Algérie» récompenseront lors de ce salon l'innovation, les nouveautés et les évolutions technologiques présentées par les industriels et fabricants.

ALGÉRIE-RUSSIE Agroalimentaire : L'Algérie "invité d'honneur" du "WorldFood" du 24 au 27 septembre à Moscou



Le Salon international des produits agroalimentaire «World Food» se tiendra du 24 au 27 septembre prochain à Moscou (Russie) auquel l'Algérie est l'«invité d'honneur», a appris l'APS auprès du ministère du Commerce. Le ministre du Commerce Saïd Djellab conduira la délégation algérienne à ce salon, et ce, dans le cadre de la mise en œuvre du programme de participation officielle de l'Algérie aux manifestations écono-

miques à l'étranger. Cette participation rentre dans le cadre de la nouvelle dynamique de promotion des exportations hors hydrocarbures et vise également à relever l'image des produits algériens à l'international dans les manifestations économiques de grande envergure. Le pavillon algérien d'une superficie de 600m² abritera la participation de quarante (40) entreprises de différentes filières, entre autres, l'huile d'olive,

boissons, pâtes alimentaires, dattes, conserves, fruits et légumes et produits terroirs.

Pour une meilleure animation du pavillon national, un chef de cuisine est prévu pour présenter l'art culinaire algérien avec un menu journalier varié fait à base d'ingrédients exposés. Un Forum «rencontres affaires» sera organisé à cet occasion, par la Chambre algérienne de Commerce et d'Industrie (CACI).

KHENCHELA : Effondrement partiel d'un pont sur le CW 17 suite aux fortes pluies

Un pont s'est partiellement effondré sur le chemin de wilaya 17 (CW-17) entre la commune de Babar et la localité de Gloua Trab dépendant de la commune de Khirène par suite d'un glissement de terrain dû aux fortes pluies qui se sont abattues la nuit de mardi à mercredi sur la wilaya de Khenchela, a indiqué le directeur par intérim des travaux publics, Achour Salmia. Dès cessation des pluies, la subdivision des travaux publics de Chechar interviendra pour les travaux de réparation nécessaires, a assuré le même responsable. Les fortes précipitations enregistrées dans le sud de la wilaya de Khenchela ont également provoqué un glis-

sement de terrain prêt d'un ouvrage d'art au lieu-dit Timdaoui, dans la commune de Khirène, qui a occasionné la rupture d'un câble de fibre optique privant de connexion internet les citoyens et institutions de la région. Les pluies diluviennes avaient également paralysé le trafic automobile dans les communes de Tamza, Babar et Yabouts et causé des infiltrations des eaux dans les maisons de la cité El-Anâa à Tamza suite l'obstruction des avaloirs, selon des sources concordantes qui ont indiqué que les eaux ont inondé les rues du chef-lieu de cette commune ainsi que le stade communale.

APS

MDN

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE Plus de 52 qx de kif traité saisis à bord d'un voilier au large d'Oran

Une quantité de kif traité s'élevant à 52,95 quintaux a été saisie par des unités relevant des Forces navales à bord d'un voilier battant pavillon allemand et ayant subi une panne technique au nord du Cap Falcon (wilaya d'Oran), a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «En exécution des instructions émanant de Monsieur le Général de Corps d'Armée, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire portant sur la nécessité de booster la vigilance et les efforts de la protection et la sécurisation des eaux territoriales de notre pays, et suite à l'opération de recherche et de sauvetage menée par des unités relevant de nos Forces navales à savoir le bâtiment d'escorte Mourad Raïs 901, vedette SAR 224 et l'hélicoptère SAR IS-16, permettant, hier 10 septembre 2019, de porter secours et assistance à trois (3) personnes de nationalités étrangères qui étaient à bord d'un voilier battant pavillon allemand et ayant subi une panne technique

à 15 miles nautiques au nord du Cap Falcon, wilaya d'Oran (2^e Région militaire), et après avoir effectué les procédures réglementaires en vigueur et suite au remorquage dudit voilier au port d'Arzew et sa fouille par des Gardes-côtes, une grande quantité de kif traité s'élevant à 52 quintaux et 95 kilogrammes a été découverte et saisie», précise la même source. L'enquête avec les concernés «est toujours en cours pour cerner tous les détails de cette opération», précise le communiqué. Le MDN affirme que «ces résultats de qualité, qui s'inscrivent dans le cadre des efforts continus visant à contrecarrer la propagation du fléau du narcotrafic dans notre pays, vient s'ajouter aux multiples opérations ayant permis de déjouer l'introduction et le colportage de ces poisons, et réitérant le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanentes qui caractérisent l'ensemble des Forces de l'ANP dans sa lutte contre la criminalité organisée multiforme», conclut le communiqué.

2 narcotrafiquants arrêtés et près de 20 kg de kif traité saisis à Mascara, Tébessa et Tamanrasset

Deux narcotrafiquants ont été arrêtés mardi à Mascara et Tébessa par les services de sécurité qui ont saisi respectivement 13,5 kg et 1,77 kg de kif traité, alors qu'une quantité de 4,32 kg de la même substance a été saisie à Tamanrasset, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire, en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale, a arrêté, le 10 septembre 2019 à Mascara (2^e Région militaire), un narcotrafiquant et saisi 13,5 kilogrammes de kif traité, tandis qu'un autre détachement de l'ANP a saisi 4,32 kilogrammes de la même substance à Tamanrasset (6^e RM). De même, des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi une autre quan-

tité de kif traité s'élevant à 1,77 kilogrammes détenue par un narcotrafiquant à bord d'un véhicule touristique à Tébessa (5^e RM)», précise la même source. Par ailleurs, un détachement combiné de l'ANP «a appréhendé, à Adrar (3^e RM), un contrebandier à bord d'un camion chargé de 21,73 tonnes de denrées alimentaires et 1,500 litres de carburants», alors que d'autres détachements de l'ANP «ont intercepté, lors d'opérations distinctes menées à Djanet (4^e RM), Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam (6^e RM), huit (08) individus et saisi 2 détecteur de métaux, 9,200 litres de carburant et 932 grammes de mercure, ainsi qu'un camion et a arrêté 37 immigrants clandestins de différentes nationalités à Ghardaïa (4^e RM)».